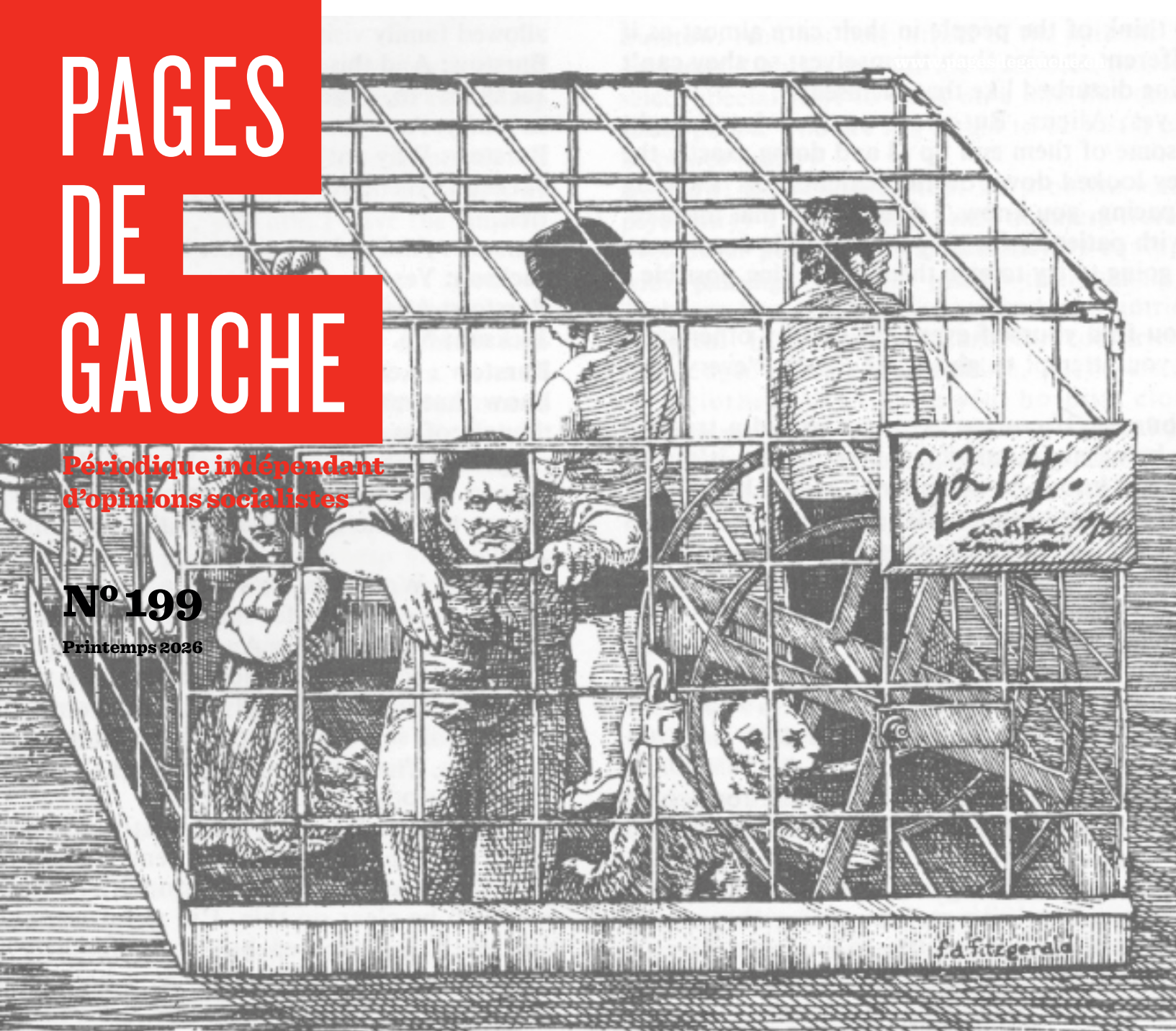


PAGES DE GAUCHE

Périodique indépendant
d'opinions socialistes

N° 199

Printemps 2026



Page 2 **Expulsions des logements**

Derrière les expulsions qui se multiplient se cache une logique de profit qui n'a que faire des conséquences sociales.

Page 3 **Guerre en Iran**

L'attaque américaine consolide les forces autoritaires. Leurs rentes pétrolières augmentent aux dépens des travailleuses·eurs.

Page 4 **Un ECA au Valais**

Après les différentes catastrophes de ces derniers mois dans le canton alpin, la création d'un établissement cantonal d'assurance devient urgente.

Page 5 **La Poste après 2030**

La nouvelle ordonnance sur La Poste vient d'entrer en vigueur. Son ampleur est minime à côté de la future loi attendue par la droite pour détricoter l'entreprise publique.

Le dossier

La santé psychique dans un monde fou

La santé mentale a toujours été un enjeu politique. Toutefois, les modalités de sa problématisation et de son inscription dans les luttes sociales se reconfigurent aujourd'hui, à l'intersection de nouvelles politiques publiques, du monde du travail et du développement de l'intelligence artificielle. Normalisation des comportements, disciplinarisation des corps, psychiatrisation des résistances : une longue tradition critique a montré que le diagnostic psychiatrique est aussi un verdict social.

À lire sur notre site

Entretien sur les villes de gauche : « stimuler l'investissement privé dans un contexte marqué par une compétition accrue entre les grands centres urbains »

Publié le 7 mars 2025



Entretien avec Baptiste Antoniazza · À quelques heures des élections communales vaudoises et fribourgeoises, la rédaction de Pages de gauche s'est entretenue avec Baptiste Antoniazza pour discuter du rapport de la gauche avec le pouvoir politique communal sur le temps.

Continuer la lecture →

Actualité, Grands entretiens, Histoire

Loterie Romande : financer la culture par la précarité et l'addiction

Publié le 10 février 2025



Aline Bressoud · La Loi fédérale sur les jeux d'argent (LJA) adoptée en 2017 porte en elle une contradiction. D'un côté, elle affirme vouloir « protéger la population contre les dangers inhérents aux jeux d'argent » ; de l'autre, elle affirme vouloir garantir.

Illustrations

Les illustrations du présent numéro sont tirées de *Phoenix Rising* qui a vécu entre 1980-1990. Disponible sur le site madnesscanada.com, ce journal est décrit ainsi : « Au cours de ses dix années d'existence, cette publication résolument politique a porté un regard critique sur un éventail varié de questions liées à la folie : sans-abrisme, pharmacologie, politique, sexualité, électrochocs, prisons, pauvreté, expérimentation médicale, et place des enfants et des personnes âgées dans le système de santé mentale. *Phoenix Rising* a également mis en avant l'autonomie et les talents des Canadien-ne-s atteint-e-s de troubles mentaux. En effet, son nom même symbolisait le potentiel des survivant-e-s de la psychiatrie à s'unir pour se soutenir, se reconnaître et agir. »

Impressum

Abonnement annuel : Fr. 69.-
Abonnement de soutien : Fr. 170.-
Abonnement réduit
(AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs) : Fr. 49.-
IBAN CH75 0900 0000 1779 5703 3

www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat :
Case postale 22, 1001 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction :
Antoine Chollet (AC), Emma Sofia Lunghi (ESL), Bertil Munk (BM), David Raccaud (DR), Aline Bressoud (AB), Mélanie Rufi (MR), Zoé Seuret (ZS), Laura Mancion (LM) et Alec Parrat (AP).

Comité :
Cora Antonioli, Martine Docourt, Umberto Bandiera, Valérie Boillat, Mathieu Gasparini, Arnaud Thiéry.

Maquette :
Marc Dubois, Graphisme éditorial, Lausanne

Secrétariat de rédaction, mise en page et webmaster :
Bertil Munk, Renens

Relecture :
Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression :
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Chronique

Toutes ces expulsions pour beaucoup de pognon

Les chiffres font froid dans le dos : en cinq ans, plus de 14'000 personnes ont perdu leur logement à Zurich à la suite de démolitions ou de rénovations complètes. Et le phénomène ne se limite pas à cette ville : partout en Suisse, les expulsions sont en hausse. Sous couvert de densification ou de rénovation énergétique, on assiste à une explosion des résiliations collectives à l'image du désormais médiatique cas des locataires du boulevard Carl-Vogt à Genève, en lutte pour conserver leur toit, qui ne constitue cependant que la partie émergée de l'iceberg.

Car à ce phénomène s'ajoute aussi l'augmentation des résiliations individuelles pour impayés. D'un côté, les locataires peinent de plus en plus à faire face à des loyers en constante augmentation. De l'autre, les propriétaires se montrent moins enclin-e-s au dialogue et à la recherche de solutions à l'amiable. En pénurie aiguë de logement, les candidat-e-s se pressent au palier. Pourquoi alors perdre de son temps lorsqu'on peut relouer très rapidement derrière ?

Ces deux phénomènes obéissent à une même logique : maximiser le profit, et ceci au détriment des plus précaires. Concernant les rénovations énergétiques, il est important de le rappeler : il est tout à fait possible de rénover des immeubles en maintenant les locataires en place - et c'est même, dans la majorité des cas, ce qui se fait. Mais une autre logique prédomine souvent : celle de la spéculation. Expulser pour relouer (beaucoup) plus cher.

Que ces pratiques soient l'œuvre de banques ou d'assurances ne surprend guère. Qu'elles le soient de caisses de pension de l'État, où les collectivités publiques détournent le regard et où les

syndicats - représentés de manière paritaire dans les organes de décision - restent totalement silencieux, est encore plus problématique. Il devrait être possible de garantir des retraites dignes sans mettre à la rue des locataires et sans vider les quartiers populaires de leurs habitant-e-s.

Car plus concernées que n'importe qui sont les personnes qui habitent des logements modestes, qui paient des loyers modestes et qui ont des revenus modestes (en tête, les personnes réfugiées). D'après une étude de l'Office du logement, après des travaux de rénovation totale, le revenu médian des ménages évincés à la suite d'une démolition ou d'une rénovation complète était inférieur de 30,5% à 39,6% à celui de l'ensemble de la population, tandis que celui des nouvelles-eaux occupant-e-s lui était supérieur de 14,6% à 38%. Lutter contre ces expulsions, c'est défendre un droit fondamental. C'est aussi protéger le droit de rester et de vivre dans nos villes.

Octobre 1986. Volume 6, numéro 2



Éditorial

La fin de l'empire : un chaos à éviter

La séquence ouverte par l'attaque impérialiste de Trump et de Netanyahu contre l'Iran et ses proxys est vertigineuse. Même si à l'heure où ces lignes sont écrites les bombardements en Iran semblent cesser, la menace de quelques dirigeants autoritaires à l'encontre de l'ensemble de l'humanité est d'une actualité sans précédent.

Quelques heures avant la fin de son ultimatum, les déclarations génocidaires de Trump contre 92 millions d'Iranien·ne·s faisaient froid dans le dos : « Une civilisation entière mourra cette nuit, et ne réapparaîtra plus jamais ». Au même moment, son vice-président J. D. Vance déclarait lors d'un rassemblement de campagne d'Orbán que « [s]on attitude face aux conflits militaires a toujours été de prier pour [être] du côté de Dieu. ».

Le régime théocratique iranien réprimait son peuple par les balles. Depuis quelques semaines, il est aidé par les bombes des messianiques au pouvoir que ce soit aux États-Unis ou en Israël.

Ces attaques impérialistes criminelles ont eu comme seul effet de déstabiliser l'en-

semble de la région, de renforcer l'axe russo-iranien, et de potentiellement entraîner une crise économique globale. Les points de l'accord de cessez-le-feu montrent bien que l'axe israélo-américain n'a pas atteint grand-chose. Les forces américaines devraient sensiblement se retirer de la région, l'enrichissement d'uranium ne serait que peu limité, des avoirs iraniens gelés seraient libérés, et des droits de passage considérables pourraient être prélevés par l'Iran autour d'Ormuz.

Des conséquences désastreuses

L'effet principal de ces dernières semaines reste la diminution de l'offre globale de pétrole et de gaz, et la hausse de leurs prix. Cette tendance a conduit à ce que la Russie puisse à nouveau vendre ses combustibles sur le marché international, et ainsi se refaire une santé financière pour pérenniser son économie de guerre. L'extraction fossile américaine en profite également ; le *drill baby drill* trumpien avait peu d'effet lorsque le prix du baril était autour des 50 dollars. Il en va autrement

aujourd'hui.

Car dans l'ensemble (les États-Unis en tête), ce sont les secteurs économiques les plus conservateurs de la société qui sortent renforcés. Il y a évidemment le fossile (sauf pour les pays du Golfe), mais aussi l'armement et les technologies de surveillance (grâce auxquels l'IA cherche désespérément à valoriser son capital). Parallèlement, le reste du monde commence à rationner sa consommation énergétique, et les pays du Sud global s'approchent dangereusement de nouvelles crises alimentaires.

Après l'Ukraine et Gaza, les attaques contre l'Iran entrent encore plus profondément le droit international. Celui-ci ne reviendra que lorsque les différents régimes autoritaires seront mis hors d'état de nuire. À cet égard, l'année 2026 offre déjà quelques occasions de le faire, à travers des échéances électorales qui seront déterminantes, mais aussi des mouvements sociaux qui risquent de prendre de l'ampleur au vu des soubresauts économiques à venir.

La rédaction

Au sommaire de ce numéro

- | | |
|--|--|
| 4 Actualités
Pour une assurance bâtiment cantonale en Valais | 14 Le tournant « santé mentaliste » de la psychiatrie |
| 5 La Poste doit survivre l'an 2030 | 16 Promotion de la santé mentale au travail : empowerment émancipatoire ? |
| 5 Le poing et la rose | 18 Le rôle de la pair-aidance |
| 6 Dossier | 19 Conclusion |
| 7 L'IA, béquille pour le monde de la santé psychique ? | 20 Vers qui se tourner |
| 8 Comment soigner quand le grand soir n'arrive pas ? Généalogie critique des courants de contestation des savoirs psy | 22 Culture
Villes de gauche : Entretien |
| 11 Psychothérapies remboursées : une nécessité de santé publique | 23 Livres |
| 12 Rester folles ou mieux se soigner : telle est la contestation féministe | 24 Der |

Catastrophes

Pour une assurance bâtiment cantonale en Valais

Inondations à Sierre, laves torrentielles dans les vallées latérales en 2024 et éboulement à Blatten en 2025. Les catastrophes naturelles rappellent régulièrement la vulnérabilité du Valais. L'incendie dramatique de Crans-Montana du début d'année poursuit une série noire qui marque profondément le Valais. Si ces événements sont différents dans leur nature et dans leurs conséquences humaines, ils posent toutefois une même question de fond: celle de l'organisation de l'assurance des bâtiments et, surtout, des moyens consacrés à la prévention dans un canton où l'assurance bâtiment est gérée par le secteur privé.

Canton alpin, le Valais est exposé plus que les autres aux risques naturels liés à sa topographie mais également aux tremblements de terre. Dans certaines régions récemment touchées par des événements naturels, des hausses de primes et des difficultés d'assurabilité auprès de compagnies privées ont été constatées. Le drame de Crans-Montana a par ailleurs rappelé l'importance de la prévention, de la formation et des contrôles en matière de protection incendie. Or les responsabilités sont aujourd'hui fragmentées entre communes, services cantonaux et assureurs privés. Ces derniers interviennent essentiellement au moment de l'indemnisation (qui parfois laisse à désirer) sans mission légale de prévention contrairement aux ECA. L'association suisse des assurances (ASA) le confirme encore récemment en indiquant agir uniquement par du conseil et des incitations financières.

Une exception valaisanne

Dans 19 cantons suisses, un autre choix politique a été fait : confier l'assurance des bâtiments à un établissement de droit public, sans but lucratif, financé par les primes. Les Établissements cantonaux d'assurance (ECA) reposent sur un modèle cohérent articulé autour d'un triptyque : assurance, prévention et soutien à l'intervention. Ce système permet d'abord une mutualisation des risques à l'échelle cantonale. La prime globale - couvrant incendie et dangers naturels - est généralement uniforme sur l'ensemble du territoire, ce qui renforce la solidarité. Les comparaisons montrent par ailleurs que les primes des ECA sont en moyenne plus basses que celles pratiquées par les assureurs privés. Dans un canton alpin comparable au Valais, comme les Grisons, la prime s'élève par exemple à 0,26 franc pour 1'000 francs assurés, ce qui démontre l'efficacité économique du modèle de monopole assurantiel.

Mais l'enjeu ne se limite pas au niveau des primes. La force du modèle ECA réside dans l'intégration structurelle de la prévention. Cela est rendu possible par le fait qu'une part significative des primes lui est consacrée. Les ECA financent dès lors de nombreuses tâches, comme du conseil aux propriétaires, de la formation à divers publics ou un fort soutien aux corps de sapeurs-pompiers. Dans le système actuel valai-

san, la contribution financière des assureurs privés à la prévention demeure bien plus modeste, laissant dès lors aux collectivités publiques l'essentiel de l'effort financier et organisationnel. Plus précisément, celle-ci s'élève à 5 centimes pour 1'000 francs assurés - un montant qui n'a pratiquement pas été revu depuis des décennies alors que les ECA doublent voire quintuplent ce montant. En matière d'incendie, un ECA permettrait de renforcer la cohérence cantonale par l'harmonisation des pratiques ainsi que par un appui technique aux communes.

Défendre l'intérêt public

Dans un territoire confronté à des dangers naturels importants, une assurance bâtiment cantonale ne relève pas que d'une posture idéologique. Elle constitue une réponse pragmatique à des risques collectifs appelés à s'intensifier avec le changement climatique. Avoir des primes plus attractives, renforcer la prévention et même limiter les contributions publiques est possible - à condition de s'appuyer sur une organisation qui défend d'abord l'intérêt public et pas les bénéfices des assurances privées.

*Florian Chappot
Député
Grand Conseil valaisan*

Avril 1984. Volume
4, numéro 4



Communications

La Poste doit survivre l'an 2030

En guise de 1er avril, la Confédération nous a réservé cette année la mise en application de la nouvelle ordonnance sur La Poste. Celle-ci pose les premiers jalons d'une plus grande "flexibilité" désirée par le Conseil fédéral qui devrait se matérialiser par la réforme de la Loi sur la Poste d'ici à 2030 (publication de l'avant-projet prévue dans deux mois). Le parlement avait refusé l'ouverture des services postaux au marché en 2010. Pensant que La Poste a moins d'importance dans la vie des Suisses·ses aujourd'hui, les milieux économiques estiment pouvoir aller cette fois jusqu'au bout. Ils se trompent. Un petit détour par les réponses à la consultation de l'ordonnance actuelle permet de comprendre la dynamique globale. Le Conseil fédéral, seul actionnaire de La Poste, attend d'elle d'être rentable. Il veut réduire ses activités qui ne le sont pas et étendre celles qui le sont. Prévoyant initialement de mettre une croix sur la distribution de certaines régions périphériques (touchant 60'000 personnes), d'affaiblir la ponctualité de la distribution (de 97% à 90%), mais aussi d'étendre le service universel de distribution au numérique, les sept ministres se sont sentis obligés de couper la poire en deux : pas d'extension au numérique, pas de diminution de la desserte, juste une baisse de ponctualité. Le

Centre et la gauche voulaient maintenir la qualité de la distribution et étendre le service ; l'UDC, le PLR et les organisations patronales exactement l'inverse.

Starve the beast

Ces derniers rêvent d'imiter le Danemark qui a arrêté sec la distribution postale en fin d'année dernière tout en ouvrant la distribution des colis à la concurrence. L'argument utilisé est lui aussi importé du Nord. Les envois postaux chutent et l'argent public serait mieux employé ailleurs. Premièrement, cette baisse ne peut pas être dissociée de la diminution de qualité qui a déjà débuté (fermeture des offices postaux en premier).

Ensuite, ce sont les mêmes qui critiquent le déficit structurel des envois postaux puis attaquent dogmatiquement les subventionnements croisés qui permettent de financer la distribution. Les bourgeois·es ont une réaction épidermique à la vue de PostFinance qui concurrence les banques privées, ainsi que des services numériques rachetés par La Poste qui seraient maintenant responsables des difficultés de certaines boîtes privées.

Ces points ont motivé Avenir Suisse à recommander l'autonomisation de la SA publique, la suppression de son monopole sur la distribution postale, son ouverture au capital privé,

son démembrement (fin des subventionnements croisés) avec comme objectif une privatisation complète espérée dans neuf ans.

Certes, La Poste du camarade Levrat n'est pas toute blanche. La délocalisation de 200 postes du service numérique au Portugal est problématique, tout comme sa dépendance (relative) à certains clouds américains (*Amazon Web Services* ou *Microsoft Azure*). Mais pour qu'elle puisse offrir des emplois de qualité, et assurer ses missions de service public, l'ensemble des fantasmes d'Avenir Suisse doit être balayé.

Si les envois postaux diminuent, cela ne veut pas dire que notre société a arrêté de communiquer, mais que les canaux de communication sont ailleurs. Si à l'époque cette tâche s'est organisée collectivement, elle mérite qu'elle le reste aujourd'hui. Les géants numériques se sont étalés là où les organisations postales n'ont pas pu se développer en raison de décennies de pressions néolibérales. Maintenant que nous faisons l'expérience néfaste de cette dépendance numérique, nous pouvons commencer à penser un service public du XXI^e siècle.

Bertil Munk

LE POING

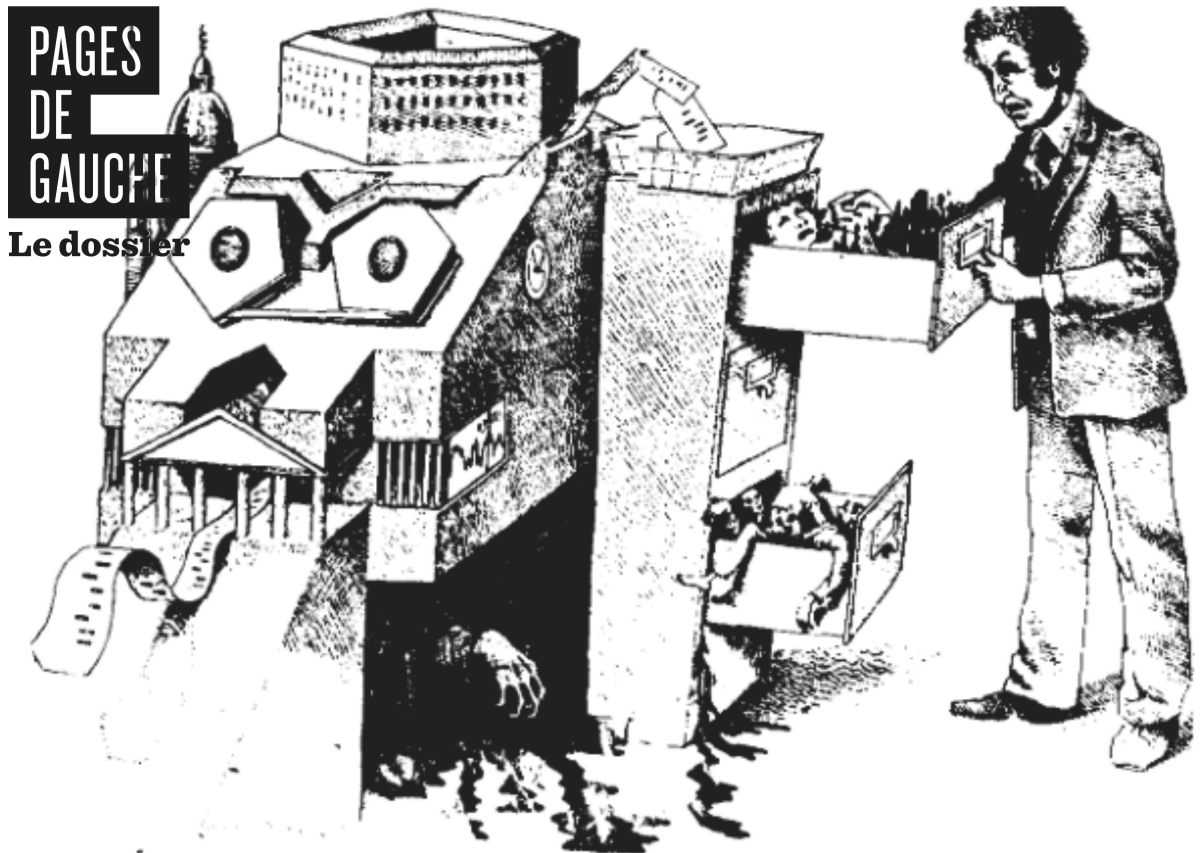


Comment est-il possible qu'un PLR soit plus solide contre le *Board of Peace* de Trump qu'un socialiste ? La rédaction de Pages de gauche l'ignore. Et pourtant, **Fabian Molina** l'a bien dit. Questionné en janvier sur l'invitation à joindre cette nouvelle internationale réactionnaire, le Conseiller national socialiste déclare qu'« [i]l est important que la Suisse s'implique et tente d'en tirer le meilleur parti. ». On n'est pas loin de féliciter le DFAE qui l'a ignoré pour préférer le statut d'observateur pas moins scandaleux.

LA ROSE



Devant des millions de téléspectateur·trice·s, **Benito Antonio Martínez Ocasio, alias Bad Bunny**, a investi l'une des plus grandes scènes médiatiques au monde pour en faire une tribune politique. À la mi-temps du *Super Bowl*, l'artiste a défié l'administration de Trump – qui a d'ailleurs qualifié le spectacle d'« horrible » – en chantant exclusivement en espagnol. Celui-ci a célébré les diasporas du continent entouré de drapeaux latino-américains.



PAGES
DE
GAUCHE

Le dossier

Hiver 1981, Volume 1, numéro 4

La santé psychique dans un monde fou

« Santé mentale », « souffrance psychique », « troubles psychiatriques » : derrière ces termes se jouent des batailles politiques réelles — sur ce que l'on nomme, sur qui a le droit de nommer, sur ce que l'on rend visible ou invisible. Ce nouveau numéro de *Pages de gauche* n'a pas la prétention d'apporter des réponses concrètes concernant la terminologie. En revanche, il part d'un constat : la santé mentale est un enjeu collectif, socialement et matériellement produit. Et c'est précisément ce caractère collectif que le néolibéralisme s'emploie à effacer — en individualisant les réponses et en en faisant un outil de gestion plutôt qu'une question de droits et de justice sociale.

Ce dossier se penche sur les analyses qui ont commencé à émerger dans les années 1960, où le courant antipsychiatrique a souligné les violences symboliques et institutionnelles du savoir psychiatrique, son rôle de maintien de l'ordre social, et sa tendance à naturaliser la souffrance plutôt qu'à en interroger les causes. Les militantes féministes ont prolongé et radicalisé cette critique, en montrant comment la souffrance psychique et l'état de santé mentale des femmes sont liés à la hiérarchie des sexes, c'est-à-dire en expliquant les problèmes psychiques par l'expérience d'un monde patriarcal violent et inégalitaire.

Ces héritages critiques résonnent aussi

dans les analyses de Mathieu Bellahsen, psychiatre et militant, qui revient sur l'essor, au début des années 2000, du « santémentalisme », c'est-à-dire ce moment où la santé mentale est réquisitionnée par la logique néolibérale pour devenir un enjeu de performance et de gestion des populations. C'est aussi la thèse de l'article sur la santé mentale au travail, qui documente comment l'organisation néolibérale du travail produit de la détresse psychique, et comment la promotion de la santé au travail peut, à certaines conditions, devenir un levier d'émancipation collective plutôt qu'un outil d'adaptation individuelle.

La question de l'accès aux soins s'impose alors comme un enjeu central. D'un côté, certaines propositions politiques — comme celle de Philippe Nantermod visant à exclure les psychothérapies de l'assurance obligatoire — traduisent une conception de la santé mentale comme dépense à réduire plutôt que comme droit à garantir. De l'autre, l'essor de l'intelligence artificielle ne comble pas les failles du système : il en révèle l'ampleur.

Ce dossier se clôt par un entretien avec Corinne Bridel, pair-aidante, dont le parcours illustre à la fois les violences de l'institution psychiatrique et la possibilité réelle de transformer les pratiques à partir du savoir expérientiel de celles et ceux qui les ont subies.

L'IA, béquille pour le monde de la santé psychique ?

Dans un monde où la demande de soutien en matière de santé mentale est en augmentation, l'intelligence artificielle nous est vendue comme une solution pour démocratiser l'accès aux soins.

DOSSIER Après l'apparition de ChatGPT en 2022, les outils LLM ont été rendus accessibles au grand public sans compétence technique nécessaire. Comme le montrent Rocco de Filippis et Abdullah Al Foysal dans *Chatbots in Psychology : Revolutionizing Clinical Support and Mental Health Care* (2024), de nombreux acteurs se sont positionnés sur ce terrain avec sérieux (Woebot, Wysa, Replika), proposant des offres censées répondre aux problématiques du milieu, mais sans qu'aucune n'ait été homologuée par un organisme de santé. Ces entreprises promettent des outils gratuits (ou presque), disponibles à tout moment, et non discriminants. Par ailleurs, on observe une utilisation massive de chatbots généralistes comme ChatGPT pour confier ses soucis, des outils en aucun cas prévus pour un usage thérapeutique.

Les dangers de la technologie

L'usage des *chatbots* pour chercher du soutien est en plein essor, dépassant les attentes des entreprises comme *OpenAI* ou *Google*. Ces *chatbots*, d'abord conçus pour valider les propos des utilisatrices-eurs, voire les flatter, peuvent engendrer diverses dérives, comme démontré dans *Expressing stigma and inappropriate responses prevents LLMs from safely replacing mental health providers* (2025). Il peut s'agir de dépendance affective, d'empathie trompeuse, ou encore de défaillances de suivi et de sécurité, que l'on ne trouverait pas lors de psychothérapies classiques. Au-delà de ces problèmes, plusieurs cas graves dans lesquels l'IA a encouragé au suicide des personnes en

souffrance ont été recensés, allant jusqu'à conseiller sur les méthodes à employer pour passer à l'acte. Comment se fait-il, dès lors, que les géants de la tech soient si lents à réagir ?

La loi du marché

La réponse tient en un mot : engagement. La logique des entreprises de la tech est de faire rester l'utilisatrice-eur afin de se rémunérer via publicités ou abonnements, ou simple entraînement de leurs modèles. La qualité du soutien offert est secondaire. Cette nécessité de rentabilité explique par exemple l'optimisation de la dimension manipulatrice de *ChatGPT*. Fin 2025, sept familles ont porté plainte contre *OpenAI*, accusant l'entreprise d'avoir lancé GPT-4o tout en étant consciente de sa capacité manipulateur. Le modèle aurait été poussé à sortir au plus vite pour garder une avance concurrentielle. Les mises à jour de sécurité en la matière ont en revanche mis des mois à être implémentées au compte-gouttes, sous la pression des affaires. Une démonstration de plus que le profit passe avant la sécurité des utilisatrices-eurs.

Qui paie le prix ?

Mais se contenter d'observer les logiques du marché, ce serait oublier ses victimes. Les études montrent systématiquement que les personnes au statut socio-économique faible, développent davantage de problèmes de santé psychique, tout en ayant le moins accès aux soins. Dans ce contexte, peut-on vraiment s'étonner du succès de ces « professionnels de santé virtuels » ? En réalité, le succès de ces IA démontre surtout l'échec de notre système de santé envers les personnes qui

en auraient le plus besoin.

Que fait l'état ?

Ce problème d'accès aux soins, nos élu·e·s le connaissent, pourtant il ne semble pas évoluer significativement. Les logiques de rentabilité des assurances passent systématiquement avant les besoins des plus vulnérables. On voit plus souvent les primes augmenter que l'offre de soin s'étoffer. En termes de régulation de l'IA, la Suisse n'est pas à la hauteur : hors de l'UE, « l'AI act », lui-même insuffisant, ne nous concerne pas. Face au raz-de-marée que représente l'IA, une réponse forte des pouvoirs publics est pourtant indispensable.

Et ensuite ?

Cette réponse doit être politique. Les outils IA peuvent avoir une forme d'utilité dans le domaine de la santé, mais ils doivent être développés dans ce but et soumis à la supervision des institutions de santé publiques. Leur utilisation doit s'inscrire dans des parcours de soin encadrés. Mais se contenter de cela serait négliger la source du problème : il est du devoir de notre État d'investir massivement dans les soins psychiques publics, de soulager les hôpitaux face aux volontés de rentabiliser ce système essentiel. Le débat sur le coût d'accès aux soins et l'existence d'un marché d'assurances maladie à but lucratif se doit de rester sur le devant de la scène. L'IA n'a pas créé le vide dans notre système de santé psychique, elle l'a simplement rendu visible. C'est ce vide qu'il nous appartient de combler.

Alec Parrat

Comment soigner quand le grand soir n'arrive pas ? Généalogie critique des courants de contestation des savoirs psy

DOSSIER À l'heure actuelle, évoquer la question des troubles psychiques renvoie presque automatiquement à un ensemble de discours et de pratiques dont l'ambition se limite à rendre fonctionnels des individus qui ne le sont pas ou plus, sans remise en cause des structures qui produisent les souffrances devenues insupportables pour de nombreuses personnes. Or, il est incontestable que la détresse psychique est bien réelle et qu'elle appelle des réponses et des formes de prise en charge concrètes. Dans ce contexte, comment penser les enjeux de la souffrance psychique à gauche ? Comment se démarquer des discours dominants sur la santé mentale sans pour autant renoncer à la prise en charge des personnes qui en ont besoin ? Cet article propose d'esquisser quelques pistes de réflexion à travers une généalogie critique des courants ayant contesté les savoirs psy et des alternatives qu'ils ont, ou non, tenté de formuler.

L'antipsychiatrie des années 1960 : une entreprise de déconstruction

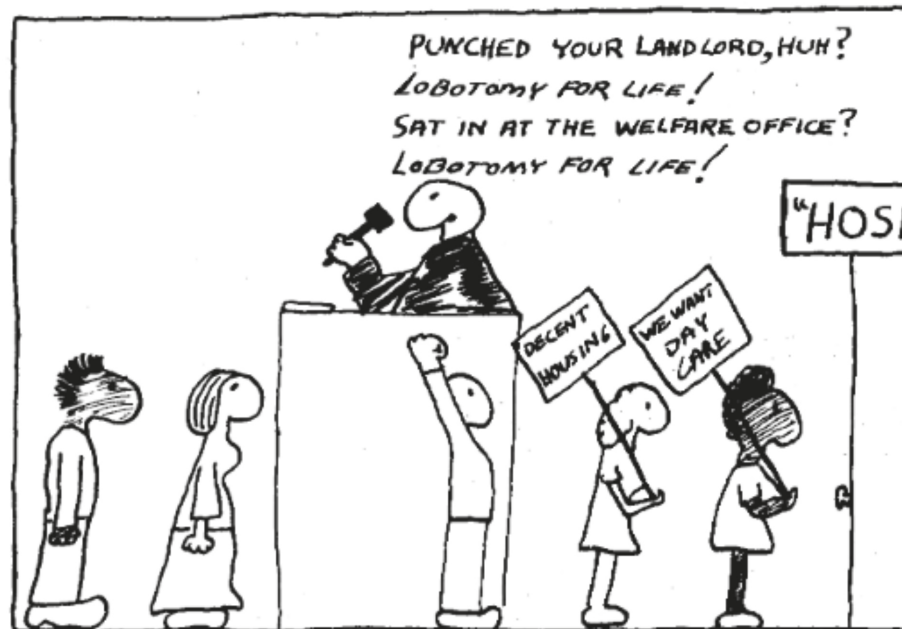
C'est dans le sillage de l'élan contestataire des années soixante que se développe un mouvement remettant radicalement en cause la psychiatrie classique et ses fondements théoriques, institutionnels et pratiques, qui sera plus tard désigné « antipsychiatrie ». Parmi ses figures majeures se distingue Thomas Szasz, psychiatre et psychanalyste étatsunien d'origine hongroise, qui, en 1961, publie *Le mythe de la maladie mentale*. Dans cet ouvrage, celui-ci soutient que les troubles mentaux relèvent moins de réalités médi-

cales que de constructions sociales et dépeint ceux-ci comme des désignations destinées à stigmatiser des façons de penser et d'agir perçues comme déviantes au regard des normes admises et dominantes. La critique de Szasz, s'inscrivant dans une perspective libertarienne, conçoit la psychiatrie comme un outil de contrôle moral, social et juridique, et rejette à ce titre toute forme de prise en charge coercitive, qui porterait atteinte aux libertés individuelles.

David Cooper, psychiatre sud-africain proche du mouvement de la *New Left*, s'inscrit dans cette même dynamique. C'est d'ailleurs à travers ses travaux que sera forgé le terme d'« antipsychiatrie ». Cooper accuse la discipline de pathologiser des réactions qu'il décrit comme intelligibles face à des conditions sociales aliénantes. Pour le psychiatre, la maladie mentale n'existe pas en tant que réalité médicale et la folie relève avant tout d'une expérience

personnelle et sociale, assimilable à un état de conscience modifié. À cette première vague critique s'ajoute aussi Ronald Laing, qui, remettant en question la frontière entre normalité et folie envisage la psychose comme une expérience dotée de sens. Dans un registre proche, le psychiatre italien Franco Basaglia concentre sa critique sur l'institution asilaire, qu'il analyse comme un dispositif de violence et d'exclusion, tout en défendant cependant la nécessité d'un soin affranchi de l'enfermement.

Cette première vague de penseurs-euses opère ainsi un important travail de déconstruction des fondements de la psychiatrie classique, en mettant au jour les violences symboliques, institutionnelles et sociales qu'elle peut engendrer. En contestant la naturalisation de la maladie mentale, en dénonçant les dispositifs coercitifs et en révélant la dimension normative du savoir psychiatrique, ces au-



Automne 1983. Volume 4, numéro 2. « Frappé son propriétaire, huh ? Lobotomie pour la vie ! Assis au bu... »

teurs·trices contribuent à une première forme de libération, tant pour les patient·e·s que pour les pratiques de soin elles-mêmes. Si certain·e·s représentant·e·s de ce courant ont bien tenté, dès 1965, de mettre en place des lieux d'accueil alternatifs, notamment à travers la *Philadelphia Association* et l'expérience de Kingsley Hall, leur projet critique s'apparente toutefois davantage à une «non-psychiatrie» qu'à une véritable alternative thérapeutique. Marqué par une forte influence psychanalytique et par une grande méfiance à l'égard de toute institutionnalisation du soin, ce courant apparaît inadapté à l'égard de certaines réalités cliniques et sociales et laisse en suspens la question d'une prise en charge réelle (et non seulement expérimentale) de la souffrance psychique sans l'épaisseur des cadres traditionnels.

La psychologie comme outil de gouvernementalité ?

Bien que Michel Foucault ne s'inscrive pas à proprement parler dans le courant de l'antipsychiatrie, qui demeure d'ailleurs peu unifié, ses travaux constituent un jalon essentiel dans la critique des savoirs psychiatriques. Dans *Histoire de la folie à l'âge classique*, il met en lumière le «grand renfermement» des personnes qualifiées de folles

*Sans s'inscrire dans le courant antipsychiatrique, le sociologue canadien Erving Goffman a proposé une analyse critique des institutions psychiatriques, en révélant leurs effets de normalisation et de contrôle sur les individus. Dans **Asiles (1961)**, Erving Goffman a analysé les asiles comme des «institutions totales», mettant en lumière les mécanismes par lesquels ces espaces organisent une prise en charge intégrale des individus, produisant une «mortification du moi». À travers routines, contraintes et surveillance, les patient·e·s sont progressivement dépossédé·e·s de leur identité sociale. L'asile est ainsi présenté comme un dispositif de contrôle, qui fabrique et renforce la déviance qu'il prétend traiter. ZS*

à partir du 17^{ème} siècle, en montrant que la constitution de la folie comme objet médical s'inscrit dans des dispositifs de gestion de la déviance. L'influence de Foucault se prolonge néanmoins largement au-delà de son œuvre, notamment dans les analyses contemporaines qui s'intéressent au rôle politique des savoirs psychologiques dans les sociétés libérales.

S'inscrivant dans cet héritage, le sociologue britannique Nikolas Rose décrit, à partir des années 1990, comment la psychologie et la psychiatrie participent à la production de subjectivités conformes aux exigences du néolibéralisme. Dans *Governing the Soul et Inventing Our Selves*, Rose analyse la manière dont les savoirs psy agissent comme un outil de gouvernementalité, permettant de gouverner des sujets «libres» en orientant leurs conduites, sans toutefois recourir à la coercition directe, mais en valorisant l'autonomie, la responsabilité individuelle et l'auto-optimisation. La santé mentale devient ainsi un impératif au niveau individuel, qui s'intègre aux logiques de performance, d'auto-évaluation et de gestion de soi. Dans cette perspective, les problèmes collectifs, politiques et structurels, tels que le chômage, la précarité ou les inégalités, deviennent des difficultés individuelles et des problèmes de personnalité, de motivation ou de confiance en soi, et les savoirs psy contribuent à la dépolitisation et à

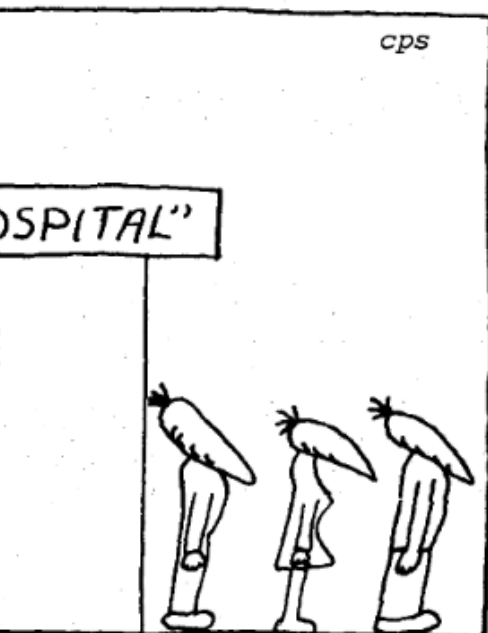
l'individualisation de la souffrance psychique. Aussi, selon cette logique, la psychologie, même lorsqu'elle se présente comme une aide, façonne les individus au service du capitalisme et parallèlement, renforce les structures défaillantes et invisibilise les conditions matérielles qui produisent les souffrances.

L'approche présentée ci-dessus se heurte à une limite similaire aux antipsychiatries : si elle met en lumière les mécanismes de domination à l'œuvre dans les savoirs psy, elle laisse ouverte l'enjeu des formes concrètes de soin et de soutien à mettre en œuvre.

Dépasser l'impasse : vers une psychologie critique et l'inconfort clinique

Depuis les années 1990, se développe un nouvel ensemble d'approches qui cherche à dépasser les limites laissées par les premières vagues de contestation de la psychiatrie et de la psychologie. L'enjeu central de cette «troisième génération» consiste à maintenir une critique des savoirs psy sans toutefois renoncer à la prise en charge des détresses psychiques.

Le chercheur canadien Thomas Teo s'impose comme une figure importante du courant de la psychologie critique. Ce dernier conteste la tendance de la discipline à calquer ses méthodes sur les sciences dites «dures», plaidant plutôt pour l'avènement des *Psychological Humanities*. Ce champ privilégie une ap-



proche interdisciplinaire qui intègre diverses disciplines, comme la philosophie, la sociologie et l'histoire, ainsi que les études féministes et post-coloniales, afin de saisir la complexité de l'expérience humaine dans ses contextes sociopolitiques.

De nouvelles approches dans le courant de la psychologie critique émergent par ailleurs également en dehors du champ académique strict, notamment dans des espaces militants qui cherchent à repolitiser les pratiques de soin. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le travail de Za, à l'origine de la chaîne YouTube @LachainedeZa, qui propose de concevoir la psychologie critique comme une pratique fondée sur ce qu'il nomme «l'inconfort clinique». Plutôt que de viser la stabilisation des catégories ou la certitude diagnostique, cette perspective invite les praticien·ne·s à occuper une position volontairement inconfortable, où chaque geste clinique est interrogé dans ses effets de pouvoir. L'inconfort devient alors un principe éthique et méthodologique : il s'agit de se demander en permanence si un diagnostic réduit le récit de la personne ou s'il risque de renforcer la stigmatisation plutôt

*Connu pour son apport à la pensée décoloniale et pour son engagement durant la guerre d'Algérie aux côtés du FLN, **Frantz Fanon** exerce également comme médecin dans différents centres psychiatriques. Il y applique les principes de la psychothérapie institutionnelle qui prône la réinsertion des malades par des processus de socialisation. En publiant **Peau noire, masques blancs (1952)**, il intègre les problématiques coloniales et raciales aux analyses des troubles mentaux. Si l'aliénation humaine vient d'un rapport à l'autre perversi, alors la violence coloniale et tout son héritage pèsent particulièrement lourd sur la santé des colonisé·e·s. **BM***

*Dans le sillage de ce mouvement de contestation du pouvoir psychiatrique, des autrices féministes ont exposé les biais patriarcaux des savoirs psy. Dans **Les Femmes et la Folie (1972)**, **Phyllis Chesler** montre que la «folie féminine» est avant tout une construction sociale patriarcale. Les normes psychiatriques, définies par des hommes, surpathologisent les réactions émotionnelles des femmes et constituent un outil de contrôle social, permettant d'étiqueter de «folles» celles qui refusent de se conformer aux normes et rôles traditionnels de genre. En dénonçant ce double standard genré, Chesler appelle à une remise en question radicale de la discipline et plaide pour une «psychologie de libération», qui reconnaisse l'impact du patriarcat sur la santé mentale des femmes. **ZS***

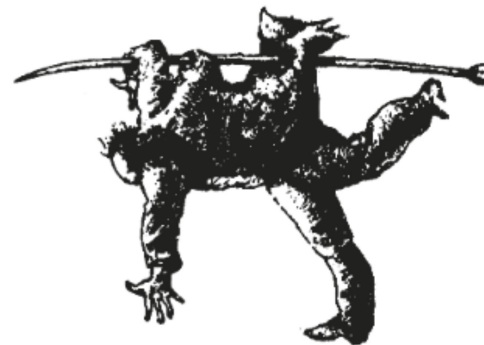
que d'ouvrir des possibilités de soutien. Pour éviter que la discipline ne retombe dans le confort de la certitude, Za plaide par ailleurs pour la mise en place d'instances de surveillance, idéalement interdisciplinaires, capables de poser les questions qui dérangent et de rappeler que tout choix clinique est aussi un choix politique. Cette posture déplace ainsi la surveillance : elle ne s'exerce plus seulement sur les patient·e·s, mais aussi sur les praticien·ne·s et sur la discipline elle-même. La psychologie critique devient alors un «contrat actif d'abolition», non pas au sens d'un rejet pur et simple de la psychologie, mais comme une pratique qui intègre la critique dès son origine, maintenant une tension constante entre soin et contestation.

Les différentes critiques de la psychiatrie et de la psychologie esquissées ici ne constituent pas des solutions définitives à la souffrance psychique telle qu'elle se déploie dans les sociétés capitalistes actuelles. Elles dessinent plutôt un ensemble de **pistes provisoires**, fragiles et souvent inconfortables. Ces approches offrent des manières de limiter les violences des dispositifs existants, de rendre visibles les structures et conditions matérielles à l'origine de la

souffrance et de maintenir ouverte la possibilité d'autres formes de prise en charge en attendant une réelle révolution dans les prises en charge.

Zoé Seuret

Il existerait bien d'autres manières de retracer une généalogie critique des contestations des savoirs pysys. Le découpage proposé ici s'appuie sur la vidéo «Faut-il abolir la psychologie ?», publiée le 22 novembre 2025 sur la chaîne @LachainedeZa, qui se consacre à la diffusion de contenus autour de la psychologie critique.



Psychothérapies remboursées : une nécessité de santé publique

DOSSIER Fin 2025, le conseiller national PLR Philippe Nantermod déposait une motion visant à retirer les psychothérapies de l'assurance obligatoire des soins. Le Conseil fédéral l'a rejetée en février 2026. Cette proposition – à priori vouée à l'échec sur le plan parlementaire – reflète la manière dont une partie de la droite suisse envisage l'accès aux soins de santé mentale : non pas comme un droit, mais comme une dépense optionnelle.

Les inégalités sociales face à la santé mentale

La santé mentale n'est pas répartie au hasard. En Suisse, la probabilité de souffrir d'un trouble psychique varie fortement selon le statut socio-économique. Les personnes à bas revenu, sans emploi, à faible niveau de formation, issues de la migration ou vivant en famille monoparentale figurent parmi les groupes les plus exposés. Les femmes et les personnes LGBTIQ+ sont également surreprésentées. Plus largement, les personnes contraintes de renoncer régulièrement à des besoins essentiels sont nettement plus susceptibles de présenter des symptômes d'épuisement ou de dépression. La précarité favorise l'isolement et les troubles psychiques, qui à leur tour renforcent les situations

de vulnérabilité – un cercle vicieux bien documenté, que les politiques publiques devraient contribuer à briser.

Une réforme nécessaire

La réforme de 2022 allait dans le sens d'une amélioration de l'accès. Jusqu'alors, les psychologues-psychothérapeutes ne pouvaient être remboursés par la LAMal qu'en travaillant sous supervision directe d'un-e psychiatre, dans le cadre du modèle de délégation. Ce système limitait l'offre et allongeait les délais d'attente.

Depuis son entrée en vigueur au 1er janvier 2023, les psychologues-psychothérapeutes peuvent facturer directement à l'assurance de base sur prescription médicale. Les patient-e-s disposent de 30 séances au total (15 séances renouvelables une fois), avant une évaluation et validation par l'assureur. Si cette réforme constitue un réel pas en faveur de l'accès des soins psychiques, elle ne supprime pas les barrières financières liées aux franchises basses et à la quote-part de 10 %, qui restent à la charge des patient-e-s. À ces obstacles financiers s'ajoutent des listes d'attente encore longues malgré la réforme, dont la durée varie selon l'urgence des situations, retardant l'accès à une prise en charge pourtant nécessaire.

La hausse des coûts comme prétexte politique

Depuis la réforme, les coûts liés à la psychothérapie sont passés de 528 millions de francs en 2021 à 922 millions en 2024. C'est sur cette évolution que Philippe Nantermod fonde son argumentaire, en proposant de supprimer le remboursement, y compris pour les prestations couvertes avant la réforme. Il omet sans surprises de mentionner ce que cette évolution reflète réellement : des besoins longtemps ignorés qui trouvent en-

fin une réponse.

Interrogé sur le risque d'une médecine à deux vitesses, l'élu répond : « Globalement, en Suisse, les gens ont quand même des moyens. » Une déclaration qui en dit long sur sa perception de la réalité des patient-e-s concerné-e-s. Car les psychothérapies ne relèvent pas d'un choix de confort ou de développement personnel. Elles sont assurées par des professionnel-les titulaires d'un master universitaire et de plusieurs années de formation postgrade, et visent la prise en charge de troubles qui entravent durablement la capacité à vivre et à fonctionner au quotidien. Réduire ces soins à une question de « moyens » revient ainsi à ignorer la nature même des situations traitées.

Le renoncement, un coût déplacé

La Fédération suisse des psychologues rappelle que chaque franc investi dans la santé mentale en économise quatre à long terme, notamment via la réduction des arrets maladie et des hospitalisations. Le renoncement à la prise en charge ne fait pas disparaître les coûts : il en modifie la répartition, en les reportant vers les proches, les employeurs et les assurances sociales.

En rejetant la motion, le Conseil fédéral a confirmé le cadre actuel qui prévoit déjà des mécanismes de régulation et poursuit un objectif de santé publique dans un contexte de hausse des troubles psychiques, notamment chez les enfants et les jeunes. Mais le problème structurel demeure : tant que les barrières financières et les délais d'attente continueront de jouer un rôle de filtre, l'universalité du droit aux soins restera partielle, et largement dépendante des ressources individuelles.

Laura Mancion



Rester folles ou mieux se soigner : telle est la contestation féministe

Historiquement et politiquement, les féministes se sont opposées aux pratiques traditionnelles de la psychiatrie et, de façon plus générale, du champ de la santé mentale de deux façons : 1) en dénonçant le pouvoir psychiatrique, son langage et ses pratiques comme un outil d'oppression ciblant particulièrement (mais non exclusivement) les femmes ; 2) en liant la souffrance psychique et personnelle et l'état de santé mentale des femmes à la hiérarchies des sexes, c'est-à-dire en expliquant les problèmes psychiques par l'expérience d'un monde patriarcal violent et inégalitaire.

DOSSIER Depuis les années 1960, en Occident, la psychiatrie a fait l'objet de plusieurs types de contestations : une contestation de son instrumentalisation dans le maintien d'un ordre social conservateur, notamment par des personnes psychiatisées, dans le contexte de mouvements sociaux anti-autoritaires et de recherches montrant le caractère totalitaire des institutions psychiatriques ; mais aussi une contestation interne visant à transformer ce qui apparaissait comme dépassé grâce à une approche jugée plus scientifique et "moderne". Les militantes féministes ont contribué à ces deux espaces de contestation.

Pouvoir patriarcal

Dans la remise en question du pouvoir psychiatrique, ce sont en particulier ses pratiques abusives et maltraitantes et l'illégitimité de son expertise qui sont accusées. Au cours de l'histoire, de nombreuses femmes ont été internées sans leur consentement, et selon les contextes légaux, à la simple demande de l'homme qui en avait la responsabilité légale, soit leur père ou leur mari, qui pouvait simplement disposer d'elles à l'asile quand elles devenaient gênantes. Les minorités sexuelles, les mères célibataires, les travailleuses du sexe, les femmes non blanches, pauvres et d'autres

catégories sociales opprimées ont été la cible d'internements en psychiatrie et de traitements forcés, avec parfois des dommages permanents, à la suite de procédures non sécurisées d'électroconvulsivothérapie (électrochocs), de certaines opérations chirurgicales et de l'administration de médicaments aux effets nocifs. En Suisse, on a procédé à des internements « administratifs » en psychiatrie de mères célibataires et de travailleuses du sexe jusqu'en 1981, comme en a rendu compte la Commission indépendante d'experts (CIE) sur les internements administratifs (2016-2019).

Féminité = Santé

Une enquête célèbre menée aux États-Unis par la psychologue féministe Phyllis Chesler dans les années 1960 a montré comment le traitement des femmes psychiatisées se résumait trop souvent à les faire se conformer de façon caricaturale aux normes de genre, soit à devenir obéissantes, à faire leurs tâches domestiques et à se faire belle pour les hommes, comme cette patiente à qui le personnel de l'hôpital demandait de se maquiller et d'aller chez le coiffeur (et l'hôpital avait un coiffeur). La non-conformité de genre et d'hétérosexualité était explicitement considérée comme pathologique.

Face à la pathologisation et la psychiatrisation des

femmes et des féministes, les militantes ont dénoncé une entreprise morale conservatrice qui ne servait en rien les femmes et leurs besoins. C'est ainsi que la militante féministe Betty Friedan va montrer dès 1963, inspirée par Simone de Beauvoir et sa critique de la psychanalyse dans *Le Deuxième Sexe* (1949), le rôle de la psychanalyse dans le maintien de normes de féminité bourgeoises, contraignantes et irréalistes. Friedan invoquera le droit des femmes à s'épanouir, à répondre à leurs besoins de croissance personnelle comme une revendication féministe.

Toutes des folles

À partir de ces critiques féministes des théories et pratiques cliniques en vigueur vont se développer deux types de réponses féministes. La première est radicale ; elle s'inscrit complètement contre la psychiatrie et l'idée de santé mentale. En phase avec d'autres discours antipsychiatriques, ces féministes demandent : comment peut-on et devrait-on être saine d'esprit dans un monde qui rend folle ? La folie est alors revendiquée comme signe d'émancipation et mode d'existence féministe. Les féministes se réapproprient ainsi le stigmate de la folie et dénoncent le paternalisme de faire passer fréquemment les femmes pour folles et psychologiquement incapables. Elles se battent avec

d'autres personnes psychiatriquées pour leurs droits, et notamment des procédures d'internement plus équitables, contre les traitements forcés et pour des déontologies professionnelles formalisées qui permettent de sanctionner les abus, notamment sexuels, que nombre d'entre elles ont subi « en thérapie ».

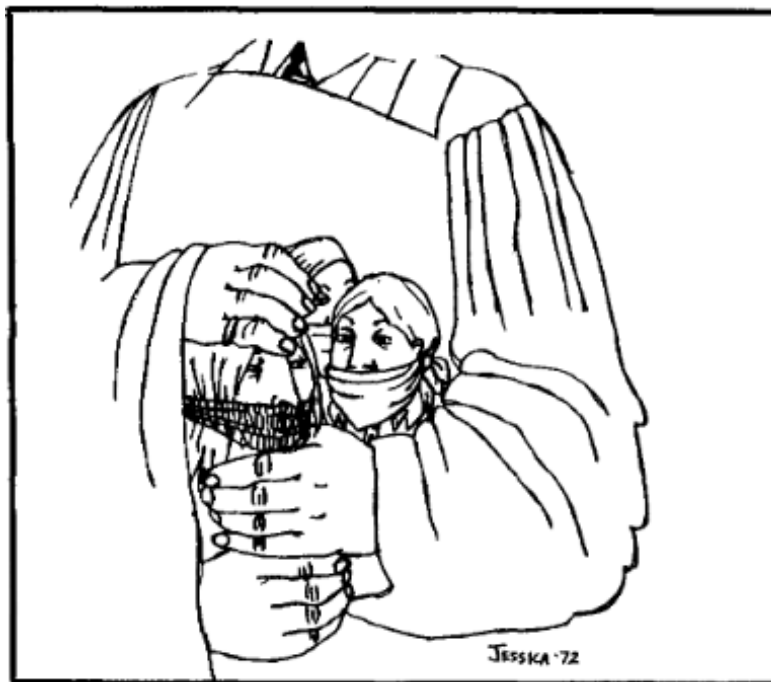
Féminisme=Thérapie?

Le partage d'expérience que permet la mobilisation féministe conduit les militantes à prendre la mesure des dimensions politiques de leur vécu. Dans les groupes de prise de conscience, « le personnel » devient « politique ». Mais ils révèlent aussi des souffrances importantes, soulagées parfois par cette prise de parole et cette écoute en groupe. Si certaines ont voulu réduire ces groupes à des séances collectives de thérapie, d'autres féministes y ont vu une inspiration pour l'élaboration d'une thérapie féministe. Est-ce qu'une psychothérapie peut contribuer à l'émancipation féministe ? Cette question fait encore l'objet de débat entre celles qui défendent l'utilité de la psychothérapie et les autres défendant le militantisme féministe comme thérapie.

Démocratiser les pratiques

Dans notre culture psychologique contemporaine, le soin psychique est cependant devenu la réponse individuelle et institutionnelle à la souffrance et à la gestion des situations difficiles. D'autres féministes ont ainsi plutôt adopté une approche réformatrice visant à offrir une alternative thérapeutique non sexiste. L'urgence pour les psychothérapeutes féministes était moins de réinventer une théorie du psychisme que de penser des pratiques plus démocratiques, sans abus de pouvoir et surtout favorisant l'empouvoirement des personnes en thérapie.

Cette attention à la relation de pouvoir caractérise singulièrement la thérapie féministe, dans laquelle l'expertise des thérapeutes ne dicte



pas la compréhension du vécu de la personne et ne limite pas le sens de l'expérience et du comportement par l'octroi unilatéral de diagnostics. Au contraire, les thérapeutes visent à neutraliser ce déséquilibre apparent de connaissances en mettant en valeur les savoirs des personnes et en les encourageant à s'informer de façon indépendante. Prendre en compte les rapports de pouvoir, c'est prendre en compte non seulement les dimensions sociales et politiques de l'expérience des gens, mais aussi leurs effets dans la relation thérapeutique.

Contre les violences

En suivant des victimes, les thérapeutes féministes ont été particulièrement confrontés à la question des violences de genre. Les violences envers les femmes ont été politisées grâce aux mouvements féministes, et les psychologues féministes, cliniciennes ou chercheuses, ont contribué par leurs recherches et ce qu'elles ont appris dans leur pratique clinique à proposer et appuyer des politiques publiques de luttes contre ces violences. En particulier, la visibilité des effets psychiques des violences sexuelles et conjugales a participé à justifier une intervention collective sur ce

qui était considéré comme un problème privé. Mais leur travail a aussi offert des explications du comportement des victimes, souvent jugés inappropriés ou incompréhensibles, notamment dans le cadre de procédures judiciaires.

Diagnostic collectif

La contestation féministe du pouvoir psychiatrique ne peut ainsi faire l'économie d'une réflexion sur les usages politiques des savoirs et catégories produites par les « psys ». Cela est devenu d'autant plus urgent dans un contexte où les réseaux sociaux et les conditions sociales conjuguent une souffrance réelle avec des conseils pseudo-thérapeutiques psychologisants. Cela accroît le travail des femmes, par l'injonction à prendre soin de soi et des autres. Cela conduit à s'identifier à des diagnostics psy plutôt qu'à un diagnostic politique de nos souffrances qui seul peut permettre de se mobiliser collectivement contre les hiérarchies sociales contemporaines.

Stéphanie Pache

Le tournant « santé-mentaliste » de la psychiatrie

Privatisation des soins, discours sur la performance, transformation de la psychiatrie en outil de gestion des populations : la « santé mentale » est devenue un enjeu politique majeur. Psychiatre et militant, Mathieu Bellahsen analyse ce tournant et ses conséquences sur les pratiques de soins. Auteur notamment de Abolir la contention (Libertalia) et de La santé mentale : vers un bonheur sous contrôle (La Fabrique), il revient pour Pages de Gauche sur l'essor du « santé-mentalisme », la fragilisation des services publics et les pistes pour repolitiser les savoirs et les pratiques psy.

DOSSIER Dans votre ouvrage *La santé mentale : vers un bonheur sous contrôle*, vous décrivez une rencontre entre néolibéralisme et santé mentale. Quand ce tournant s'opère-t-il ?

Je situe ce tournant à partir des années 1980. En France, c'est le moment du « tournant de la rigueur » en 1983 : la parenthèse de gauche se referme et on abandonne progressivement les politiques émancipatrices au profit de la gestion budgétaire et

de la réduction des dépenses publiques. Aux États-Unis, le processus est déjà engagé sous Reagan avec la désinstitutionnalisation psychiatrique. Mais il s'agit d'une désinstitutionnalisation néolibérale et de ségrégation : les institutions ferment sans que des alternatives soient réellement mises en place, et beaucoup de personnes se retrouvent à la rue ou en prison.

Ce qui change progressivement, c'est aussi le vocabulaire. En réalité, le tournant de

la rigueur correspond aussi à un tournant dans les mentalités. C'est, au même moment, le « *There is no alternative* » de Margaret Thatcher. Mais dans le champ de la psychiatrie, et autour du terme de santé mentale, ce changement ne se manifeste pas immédiatement : il faut attendre une quinzaine ou une vingtaine d'années.

Le terme de « santé mentale » s'impose vraiment à partir des années 2000, notamment après l'Année mondiale de la santé mentale dirigée par l'Organisation mondiale de la santé en 2001. Officiellement, il s'agit de lutter contre la stigmatisation et de promouvoir les droits humains. Mais dans un contexte déjà marqué par le néolibéralisme – concurrence, performance, optimisation – la santé mentale devient rapidement un enjeu de gestion économique. L'Union européenne, par exemple, explique que promouvoir la santé mentale permettra de disposer de travailleuses·eurs plus performant·es et productif·ve·s. On passe alors d'une question de soins à une question de gestion des ressources humaines. Ce tournant se cristallise surtout entre les années 2000 et 2010. C'est véritablement le moment clé du « santé-mentalisme », lorsque la santé mentale est réquisitionnée par le néolibéralisme et se déterritorialise, en quelque sorte, de la sphère de la psychiatrie.

Ces transformations s'accompagnent aujourd'hui, dans le contexte helvétique, d'attaques contre les services publics, qui pavent la voie à la privatisation. Comment cela se manifeste-t-il en France ?

On assiste à plusieurs évolutions simultanées. D'un côté, il y a une volonté de restructurer la psychiatrie autour d'un modèle biomédical très centralisé. Certains lobbys cherchent à imposer une



vision selon laquelle les troubles psychiques seraient avant tout des maladies du cerveau, comparables aux autres maladies somatiques. En France, il faut comprendre le rôle joué par le lobby Fonda-Mental. Depuis une quinzaine d'années, ce lobby promet de découvrir le gène de la schizophrénie ou l'inflammation qui en serait responsable. Mais ces promesses ne se concrétisent pas. Leur objectif est en réalité de réorganiser la psychiatrie en plusieurs niveaux d'expertise, avec tout en haut des centres hautement spécialisés. Cela permettrait d'imposer un modèle biomédical : l'idée que la maladie mentale serait une maladie comme les autres, celle d'un organe, le cerveau, comparable aux autres maladies somatiques, même si elle resterait distincte de la neurologie.

De l'autre, la psychiatrie publique se fragilise. Les structures de soins ferment ou manquent de moyens, tandis que des acteurs privés se positionnent pour occuper ces espaces. On voit apparaître de nouveaux marchés : cliniques privées, hôpitaux de jour psychiatriques lucratifs, programmes de prise en charge standardisés. Ce n'est donc pas seulement une privatisation classique : c'est aussi la création de nouveaux marchés autour de la santé mentale.

La Fédération suisse des psychologues a récemment contesté une motion visant à supprimer le remboursement des psychothérapies en soulignant que chaque franc investi dans la psychothérapie permettrait d'en économiser quatre. Comment rompre avec ce langage néolibéral de la performance et de la rentabilité ?

D'abord, ces logiques de performance et de rentabilité sont des logiques validistes. Pourquoi mesurer la valeur des personnes uniquement à leur utilité économique ou à leur capacité de travail ? Il faut déjà remettre en question cet imaginaire. Le travail ne rend pas libre par essence : il peut nourrir l'activité humaine,

mais il peut aussi être destructeur. D'ailleurs, dans le DSM, il n'existe pas de « troubles du management ». Le jour où ce sera le cas, on pourra en réparer. Construire un contre-discours suppose donc de poser une question plus fondamentale : quel type de société voulons-nous ? Est-ce que l'objectif est simplement que les gens aillent bien pour pouvoir travailler ? Dans leur livre *Instituer les mondes*, Pierre Dardot et Christian Laval parlent par exemple de « services communs » : des institutions qui se construisent à partir des milieux et des coopérations entre les personnes. Ces coopérations permettent déjà de réparer et de renforcer nos liens sociaux. À l'inverse, remettre les gens au travail dans des conditions aliénantes revient souvent à perpétuer ce qui les rend malades. Il faut donc à la fois critiquer les formes de travail propres au capitalisme néolibéral et lutter contre les logiques validistes.

On peut aussi se demander si certaines souffrances ne sont pas trop rapidement psychologisées. Peut-être faudrait-il parfois les dépsychologiser pour les repolitiser. Par exemple, face à la souffrance au travail, plutôt que de se focaliser uniquement sur les travailleuse-urs, on pourrait s'interroger sur les modes de *management*. Les discours sur les risques psychosociaux ont souvent tendance à individualiser des problèmes qui sont en réalité structurels. Plus largement, l'existence humaine ne peut pas se réduire à la question du travail, surtout lorsqu'il contribue lui-même à détruire les conditions de vie sur Terre. Si l'on veut réfléchir aux soins psychiques, il faut se demander comment une société tient ensemble. Dans le domaine du soin, il faut aussi accepter une part d'incertitude : on ne sait pas toujours ce qui va fonctionner, ni comment. Ce qui compte, c'est l'intention qui guide les pratiques. Si l'objectif est uniquement de remettre les gens au travail, le cadre est déjà biaisé. Enfin, il faut rappeler une chose simple : il y aura toujours des

personnes qui iront mal. Mais aujourd'hui, on traite surtout les conséquences sans s'attaquer aux causes. Si l'on veut réellement améliorer la santé psychique, il faut interroger les conditions sociales qui produisent la souffrance : la concurrence généralisée, la peur de l'autre, la montée du fascisme. Tout cela produit du malheur et du désespoir.

Pour terminer, comment repolitiser les savoirs et les pratiques psy ?

Je ne crois pas à l'idée d'attendre un « grand soir ». Ce qui compte, c'est ce que François Tosquelles appelait une révolution permanente au ralenti : transformer progressivement les pratiques, sans oublier personne. Dans les lieux de soins, cela passe par la construction de collectifs entre soignant·e-s, patient·e-s et actrice-urs du territoire : associations, lieux culturels, habitant·e-s. Une pratique désaliéniste est une pratique de milieu : elle est à la fois méso-clinique et méso-politique. Les mobilisations aussi doivent se construire avec les premières-ers concerné·e-s. Aujourd'hui, on voit émerger des formes d'organisation où professionnel·le-s et personnes psychiatisées militent ensemble. C'est une évolution importante.

Enfin, il faut relier ces luttes à d'autres mouvements sociaux. Les résistances ne sont jamais isolées : elles circulent, se rencontrent, se nourrissent les unes des autres. C'est ainsi que peuvent émerger de nouvelles formes de solidarité.

Pour cela, il faut éviter une tentation fréquente à gauche : transformer immédiatement ses allié·e-s potentiel·le-s en adversaires. Face à la montée de forces réactionnaires et fascistes très structurées, il faut aussi apprendre à construire du commun.

*Propos recueillis par
Zoé Seuret*

Promotion de la santé mentale au travail : empowerment émancipatoire ?

Troubles du sommeil, stress, anxiété, dépression, burnout ou même suicide : ces réalités concernent une part importante des travailleur·euses en Suisse, et les enquêtes de l'Office fédéral de la statistique attestent, depuis 2012, d'une tendance à la hausse des indicateurs de troubles psychiques liés au travail.

DOSSIER Tel est l'état des lieux dans le contexte d'un capitalisme néolibéral drapé d'une démocratie représentative élective, inopérante face à cet état de fait.

La responsabilisation libératrice à l'assaut de l'État social

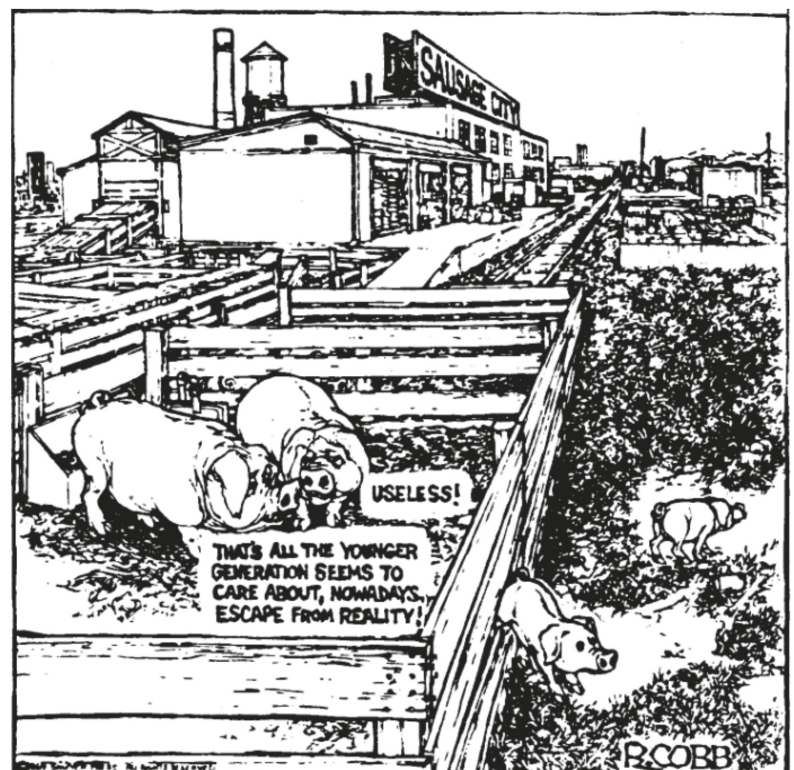
La pression exercée sur les salarié·e·s via une organisation du travail façonnée par les impératifs néolibéraux de performance, de rentabilité financière et d'efficacité économique constitue un facteur majeur des problèmes de santé mentale au travail. Porteuses de cette logique marchande, les réformes néolibérales sont déployées dès les années 1980 dans le secteur privé, ainsi qu'au sein de l'État et de son mode d'intervention dans la sphère publique. Elles y visent en priorité l'État social, considéré comme un frein à la croissance économique, à cause du coût des politiques de redistribution et d'assistance, ainsi que du sentiment de déresponsabilisation qu'elles engendraient chez les individus. L'objectif d'efficacité économique appelle donc des politiques visant conjointement la réduction des coûts des services publics et l'adaptation de l'individu au contexte de compétition économique mondiale. Outre la diffusion de normes visant l'intériorisation des valeurs marchandes, sont alors promues à la fois la stigmatisation de la dépendance à l'État et la valorisation de l'individu rendu plus autonome par la « responsabilisation libéra-

trice ». Ainsi naquit un nouveau mode de gouvernement « à distance » des conduites des individus : fondé sur l'*empowerment*, il serait plus économique et efficace car vise à ce qu'ils se gouvernent mieux eux-mêmes. Ce transfert de la responsabilité étatique sur les individus conduit à l'individualisation des problèmes collectifs.

Le gouvernement individualisé des conduites de santé mentale au travail

Cela se traduit dans le domaine de la promotion de la santé mentale au travail par la construction d'environnements incitatifs visant à orienter les décisions des indi-

vidus, supposés libres mais aussi responsables de leurs choix, vers l'adoption de comportements favorables à leur santé. Se développent alors des actions ciblant les travailleur·euses, plutôt que l'organisation du travail, les incitant par exemple à assister à des séances de méditation, des ateliers de gestion du stress ou du *burnout*. Bien que prédominantes, les mesures de ce type peinent à démontrer leur efficacité, car visant l'adaptation des individus au cadre existant, déterminé par le management dans une logique *top-down*, elles leur font porter la responsabilité de problèmes qui ont une origine structurelle et ne s'attaquent dès lors pas à leur cause. En favorisant l'intériorisation de la contrainte sociale, elles sont même susceptibles d'aggraver ces problèmes, d'autant plus que l'action sur les causes est refusée. Ainsi, paradoxalement, les indicateurs de troubles psychiques au travail



Février 1985. Volume 5, numéro 1. « Inutile ! » « C'est tout ce qui semble intéresser la jeune génération aujourd'hui. Fuir la réalité ! »

continuent d'augmenter, alors même que les mesures visant à les prévenir se multiplient. Ce mode d'administration de la santé mentale au travail repose sur l'interprétation néolibérale du concept d'*empowerment* qui en fait un synonyme de capacité d'agir et de responsabilisation individuelles à l'intérieur du système. Le concept initial en est dénaturé, parce que circonscrit à sa dimension individuelle sans prise en compte de la dimension structurelle des rapports de pouvoir.

Le pouvoir d'agir en entreprise délibéré

Or, la promotion de la santé mentale au travail vise l'*empowerment* radical, ou développement du pouvoir d'agir en français, des personnes sur le système, pour le changer. Née au sein du mouvement féministe états-unien des années 1970, l'approche de l'*empowerment* radical vise l'émancipation individuelle et collective par la reconfiguration des relations de pouvoir. D'ailleurs, les interventions de promotion de la santé mentale au travail les plus efficaces du point de vue de nombreux·ses chercheur·euses, mais aussi les plus subversives de celui des tenant·es du *statu quo*, sont celles qui permettent le développement du pouvoir d'agir des salarié·e·s à travers leur participation effective à l'élaboration de solutions adaptées à leurs besoins, dans une logique *bottom-up*. Pour ce faire, une action spécifique sur l'organisation du travail est privilégiée : la mise en place d'espaces de discussion démocratiques centrés sur le travail. Intégrés dans le temps de travail et fondés sur le principe de subsidiarité, ils sollicitent les savoirs d'expérience des travailleur·euses et sont structurés pour favoriser la réflexion et la délibération collectives sur l'activité, permettant la confrontation des points de vue à tous les niveaux de l'organisation. Dans une «entreprise délibérée», pour citer Detchessahar, le *management* reconnecté avec la réalité du travail de terrain

se voit refondé par le dialogue, ce qui ouvre un espace pour l'agir politique au sein de l'organisation. S'agit-il d'un terrain propice au développement d'expérimentations de démocratie au travail, à envisager également comme levier face à la «dépossession machinique» ?

Reprendre possession du travail face au taylorisme augmenté

Le paradigme de l'industrie 4.0, incarnant la quatrième vague de développements technologiques portée par Internet, se fonde sur l'interconnexion et la communication entre les systèmes, basés sur des machines ou sur l'interaction humain-machine. Carbone y identifie un «taylorisme augmenté» par les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle qui se caractérise par l'amplification des principes de l'organisation taylorienne du travail. En l'occurrence, la séparation entre la conception du travail et son exécution se renforce, consolidant le monopole de l'organisation du travail par la direction, et accentuant la perte de contrôle des travailleur·euses de terrain sur le processus de production. Or, ce nouveau taylorisme accentue l'intensification du travail par la surveillance des comportements, l'évaluation constante des performances et la réduction de l'autonomie. S'il s'étend aux professions hautement qualifiées, il se manifeste particulièrement sur les plateformes numériques de travail recourant au management algorithmique, lequel exerce une discipline invisible incitant les travailleur·euses à l'autodiscipline, ainsi que dans le secteur de la logistique. Des risques pour la santé mentale sont documentés, par exemple dans le cas spécifique de l'assistance vocale à la préparation des commandes en logistique : après quelques mois d'utilisation du casque audio leur dictant chacune des tâches à effectuer, les travailleur·euses rapportent irritation, stress, surcharge de travail cognitive et physique, mais aussi des sensations de robotisation ou

En Suisse comme ailleurs, les mesures participatives en promotion de la santé mentale au travail restent marginales, notamment faute de base légale contraignante. Pourquoi sommes-nous si mal dotés en la matière ? Un projet de Loi fédérale visait pourtant à renforcer la prévention et la promotion de la santé, et à lever le frein aux dépenses y relatives. Celui-ci a fait son petit bout de chemin avant d'être coulé en 2012 par le Conseil des États. Dans le rapport de Promotion Santé Suisse sur l'échec de la loi (2013), on lit que la campagne médiatique et le lobbying permanent de l'Alliance des milieux économiques pour une politique de prévention modérée ont été décisifs dans l'échec du projet, cristallisant l'opposition entre responsabilité individuelle et étatique. Si l'alliance se fonde en réaction à «l'activisme démesuré de l'Office fédéral de la santé publique», d'autres opposant·e·s fustigent en toute modération «l'offensive des talibans de la santé»... on n'est pas sorti·es du sable !

de déshumanisation. Ainsi transparait la dimension particulièrement contraignante et déposédante que peuvent revêtir de tels systèmes.

Dans ce contexte, développer le pouvoir d'agir à travers la promotion de la santé mentale au travail apparaît comme une réponse possible aux problèmes de santé mentale, à la dépolitisation des enjeux qui y sont liés, ainsi que pour la reprise de contrôle sur l'activité. Plus largement, peut-il constituer un ferment pour le développement de communs productifs ? Selon Thomas Coutrot, suivi par Brancaccio et ses collègues, ceux-ci associent toutes les parties prenantes concernées par l'activité productive, dont les travailleur·euses et usager·ères, à la définition de ses finalités et à sa gestion, tout en reposant sur la propriété commune des principales ressources et moyens de production. Ils sont la concrétisation du principe du commun comme mode de production.

Camille Giovannini

Le rôle de la pair-aidance

DOSSIER Pour mieux comprendre le rôle des pair-aidant·e·s dans la prévention, la réduction des risques et le rétablissement, la rédaction de *Pages de gauche* est allée à la rencontre de Corinne Bridel. Dans cet entretien, elle revient sur son parcours et partage son expérience ainsi que ses engagements actuels en tant que pair-aidante.

Comment as-tu vécu l'annonce du diagnostic de trouble *borderline* ?

Honnêtement, ça a été le début de la catastrophe. Pas tant le diagnostic en lui-même, mais ce qu'il a provoqué dans le regard du corps médical. Du jour au lendemain, ils ont arrêté de m'écouter. Quand je signalais qu'un médicament me causait des effets secondaires insupportables, on ne me croyait pas. Parce que *borderline*, dans leur tête, ça veut dire : manipulation, recherche d'attention. Ce diagnostic est devenu une étiquette qui m'a collé à la peau et m'a privée du droit d'être entendue.

Comment décrirais-tu ton expérience des hôpitaux psychiatriques ?

Très négativement. Entre 2000 et 2015, j'ai connu plus d'une centaine d'hospitalisations, quasiment toutes non volontaires. Et à chaque fois, le même schéma : un médecin à l'entrée, un médecin à la sortie, et entre les deux — rien. Que ce soit pour une semaine ou pour un an, ça ne changeait pas. Pas d'entretiens thérapeutiques, pas d'espace pour travailler sur soi. Les infirmières·ers, je les voyais pour les médicaments et les traitements, c'est tout. Quand je demandais de l'aide, la stigmatisation du *borderline* reprenait le dessus.

Et puis il y a des choses concrètes qui m'ont marquées : dans certains établissements réputés, on pouvait trouver de l'alcool, des drogues, des lames de rasoir dans les jardins, si on savait où chercher. C'était *open bar*.

Comment les institutions traitent-elles les personnes qui cumulent troubles psychiques et addictions ?

Très mal, et de manière absurde. Quand tu arrives avec un problème de santé mentale, l'addiction est ignorée. Quand tu arrives dans un centre pour les addictions, la santé mentale ne les intéresse plus. Pourtant ces deux réalités sont presque toujours liées.

Dans mon propre parcours, j'ai été expulsée d'un foyer parce qu'on m'accusait de me shooter à la cocaïne — c'était faux. C'est justement cette expulsion, et la rue qui a suivi, qui m'ont amenée à commencer les injections. Cocaïne, puis *speedball* (mix de cocaïne et héroïne), puis héroïne, puis méthadone. L'institution a fabriqué ce qu'elle prétendait combattre.

Aujourd'hui, dans mon travail, je vois des personnes dont le vrai problème n'est pas leur consommation de *crack* en tant que telle — c'est la souffrance psychique qui est dessous. Si on traite ça, l'addiction peut se résoudre en même temps. Mais tant qu'on continue à séparer les deux, on passe à côté.

Pourquoi as-tu voulu devenir pair-aidante ?

Pour éviter aux gens de subir ce que j'ai subi. Mon idée, c'est d'être un pont entre le personnel médical et la personne concernée. D'un côté, je peux dire aux professionnel·le·s : « Là, vous utilisez des termes que la personne ne comprend probablement pas. » De l'autre, j'aide la personne à ne pas tout fermer, à entendre aussi ce que les soignant·e·s ont à dire. C'est un rôle de traductrice, dans les deux sens.

Mais pour faire ce travail, il faut une vraie capacité d'analyse de soi. Savoir dire « là, c'est trop pour moi », avoir suffisamment de recul pour ne pas confondre son histoire avec celle de l'autre. C'est une exigence que je prends très au sérieux.

À quoi ressemblerait un accompagnement vraiment centré sur les droits et la dignité des personnes ?

Ce serait un accompagnement qui part de ce que la personne veut — pas de ce que la société ou l'institution jugent bon pour elle. On vit dans un pays où l'on surprotège les gens, souvent contre leur gré. Un vrai accompagnement, c'est être à l'écoute dans la durée, construire avec la personne, la mettre en collaboration, parce que c'est sa vie à elle.

Dans toutes mes années de parcours, une seule structure m'a offert ça. On a élaboré ensemble un plan de crise conjoint (PCC) — une sorte de contrat co-construit entre la·le soignant·e et moi. Ça m'a permis de me responsabiliser, d'avoir prise sur ma propre situation. Une structure sur des dizaines.

Ce que je retiens aussi de mon travail avec des professionnel·le·s, c'est que notre savoir expérientiel les transforme, elles·eux aussi. Plusieurs m'ont dit qu'en voyant comment on fonctionne — en osant nommer ses limites, en ne craignant pas de dire les choses — elles·ils étaient devenus « plus humains ». L'un d'eux m'a confié que sans cette prise de conscience, il aurait probablement fini en *burnout*. Certain·e·s collègues ont eu des retours plus critiques de la part de professionnel·le·s qui craignent qu'on leur prenne leur place. Mais on ne prend la place de personne. On apporte notre savoir expérientiel en complément des savoirs et connaissances théorico-pratiques. L'objectif c'est qu'on fonctionne comme un ensemble cohérent, avec pour objectif principal d'accompagner au mieux la personne concernée en fonction de ses besoins.

*Propos recueillis par
Aline Bressoud*



Lutter contre la normalisation des vies

DOSSIER Ce dossier a mis en lumière le fait que les souffrances psychiques ne sont jamais seulement individuelles : elles sont aussi produites par des rapports de domination de genre, de classe et de race, mais aussi par l'ordre social fondé sur l'exploitation, la mise en concurrence des individus. La montée des troubles psychiques n'est pas une énigme médicale, mais le symptôme d'un monde qui abîme. Face à cela, les réponses dominantes oscillent entre psychiatrisation et individualisation. D'un côté, les diagnostics tendent à normaliser et discipliner les corps et les comportements. De l'autre, les injonctions à «prendre soin de soi» déplacent la responsabilité sur les individus, sommés de s'adapter à un monde qui les broie. Dans les deux cas, la conflictualité sociale est neutralisée.

Pour autant, il apparaît que réduire les souffrances psychiques à leurs causes structurelles serait une autre impasse. Si nos conditions matérielles d'existence, mais aussi le capitalisme, le racisme et le patriarcat, façonnent profondément nos expériences psychiques, cela ne dispense pas d'agir ici et maintenant pour celles et ceux qui souffrent. Attendre le «grand soir» reviendrait à abandonner des vies. L'un des enjeux consiste donc à tenir ensemble deux exigences : transformer radicalement les conditions sociales qui produisent la souffrance, mais aussi construire et développer des pratiques concrètes de soins, d'entraide et de solidarité.

Pour conclure, il semble que refuser de tout psychiatriser, c'est aussi affirmer que la normalité n'existe pas, et que nos sociétés doivent pouvoir

accueillir des manières d'être diverses, qui ne sont pas seulement réductibles à des normes productivistes. À cet égard, certains débats actuels, dont la question du suicide assisté dans le cas des maladies psychiatriques, viennent interroger les limites de ce que nous considérons comme des vies dignes d'être vécues. Derrière l'argument de l'autonomie individuelle, une question plus profonde se dessine : sommes-nous en train d'entériner l'idée que certaines existences seraient, dans nos sociétés contemporaines occidentales, trop coûteuses, trop déviantes ou trop difficiles à soutenir ? Ou choisissons-nous de transformer le monde pour qu'il devienne vivable et confortable pour toutes et tous ?

Vers qui se tourner

La Main Tendue : Écoute et soutien psychologique 24h/24 – 143

Pro Juventute : Soutien pour enfants, jeunes et parents 24h/24 – 147 – Chat : projuventute.ch

CIAO (ciao.ch) : Information et soutien en ligne pour les jeunes – Chat : ciao.ch

Stop Suicide : Prévention du suicide chez les jeunes en Suisse romande – stopsuicide.ch

PROFA : Consultations en santé sexuelle, couple et périnatalité – 021 631 01 40 – profa.ch

LAVI : Centre d'aide aux victimes (soutien psychologique, juridique, financier) – lavi.ch

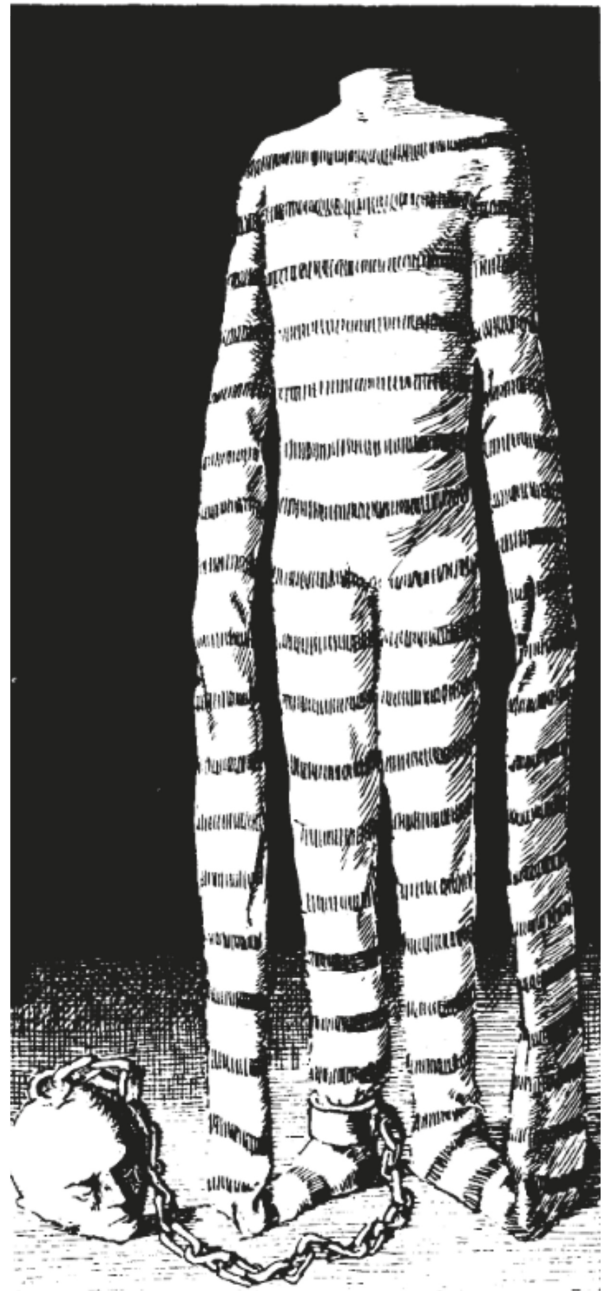
Fédération suisse des psychologues - FSP : Ressources et annuaire des psychothérapeutes reconnues – psychologie.ch

Pro Mente Sana Soutien : Ressources et informations en santé psychique – promentesana.ch

Santépsy : Ressources et informations en santé psychique – santepsy.ch



Mai 1988. Volume 7, numéro 4. « Combattre pour notre liberté »



Automne 1983. Volume 4, numéro 2

Quelques livres sur la question

- Adèle Yon, *Mon vrai nom est Elisabeth*. Éditions du Sous-Sol, 2025
- Brancaccio Francesco, Giuliani Alfonso et Vercellone Carlo, *Le commun comme mode de production*. Éditions de l'éclat, 2021
- Chanu Pauline, *Sortir de la maison hantée, Comment l'hystérie continue d'enfermer les femmes*. La Découverte, 2025
- Christel Gummy (dir.), *Des lois d'exception ? Légitimation et délégitimation de l'internement administratif*. Chronos Verlag, 2019
- Erving Goffman, *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux*. trad. Les Éditions de Minuit, 1968 [1961]
- Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*. rééd. Le Seuil, 2001 [1952]
- Mathieu Detchessahar (dir.), *L'entreprise délibérée : refonder le management par le dialogue*. Éditions Nouvelle cité, 2019
- Phyllis Chesler, *Les Femmes et la Folie*. trad. Broché, 1975 [1972]
- Stéphanie Pache, *Revendications féministes en santé mentale : histoire et impact*. Rhizome, 85(2), 3-4, 2023
- Victoria Maas, *Le Bal des folles*. Albin Michel, 2019

Villes de gauche : Entretien

La rédaction de Pages de gauche s'est entretenue avec Baptiste Antoniazza pour discuter du rapport de la gauche avec le pouvoir politique communal sur le temps long. Sa thèse De l'opposition au pouvoir. La gauche et ses élus dans les grandes villes suisses (1910-2020) vient d'être éditée aux Éditions Alphil. Celle-ci analyse l'évolution sociologique des élu·e·s des partis de gauche à Zurich, Lausanne, Bâle et Genève et détaille son effet sur les politiques menées.

Dans les grandes lignes, quelle est cette évolution sociologique et qu'apporte-t-elle ?

Très schématiquement, ce que j'essaie de montrer dans mon travail, c'est que la gauche urbaine helvétique est dominante durant deux périodes : dans les années 30 et depuis les années 90. Dans les deux cas, on peut observer une adéquation entre le profil socio-professionnel des élu·e·s et les politiques publiques mises en place. Dans les années 30, ce sont des élu·e·s qui sont issu·e·s pour une plus grande partie des classes populaires et développent par la même occasion des politiques publiques pour les classes populaires. Depuis les années 1990, le personnel politique devient majoritairement composé de classes moyennes salariées soutenues par un électoralat qui est lui aussi composé principalement de ces catégories sociales. Même si la mise en lien direct entre les deux est toujours chose ardue, on voit que les politiques publiques qui sont mises en place favorisent dès les années 1990 principalement ces classes moyennes salariées.

Peux-tu commencer par nous donner un tour d'horizon de cette prise de pouvoir durant la première moitié du XIX^e siècle ?

En Suisse, la gauche gagne ce pouvoir local à la fin des années 20 à Zurich et dans les années 30 à Lausanne ou à Bâle et met en place des politiques permettant de soulager les classes populaires dans

leur vie quotidienne dans le contexte de la Grande Dépression.

Lorsque la gauche arrive au pouvoir dans les grandes villes suisses, les municipalités radicales ont déjà mis en place des services publics pour la distribution d'eau, de gaz ou d'électricité qui peuvent prendre le nom de Services industriels. L'action de la gauche se concentre alors dans les années 30 sur la lutte contre les effets de la crise économique à travers par exemple des politiques de relance d'inspiration keynésienne en faisant des grands travaux en ville, permettant d'employer les victimes de la crise économique. Ces travaux transforment la ville. Par exemple, des écoles sont créées. À Lausanne, la piscine de Bellerive sort de terre. À Bâle, le port de Kleinhüningen est agrandi. Et puis à Genève, même si la ville n'est pas à gauche, le canton l'est le temps d'une législature. Il lance des travaux pour corriger les rivières de l'Aire et de la Drize et poursuit l'aménagement de l'aéroport de Cointrin.

La gauche devra attendre plusieurs décennies avant de reprendre à large échelle et sur une si longue période le pouvoir municipal. Cela arrive finalement dans les années 1990. Qu'est-ce qui change ?

D'autres thématiques émergent, comme celle de la qualité de vie dans la ville, qui est à l'origine de leurs victoires électorales des années 1990. Cette thématique

conjugue à la fois le développement des transports publics à l'intérieur de la ville, le développement des zones vertes, et la défense d'un cadre de vie agréable. Mais l'éléphant dans la pièce qui tranche complètement avec les années 30 est la mise en place de politiques d'attractivité qu'elles soient économiques, culturelles ou encore sportives, dans le cas de la ville de Lausanne. À Zurich, on peut par exemple entendre la maire socialiste Corine Mauch dire que l'accueil de l'entreprise américaine Google est une bonne chose car de nouveaux emplois sont créés, ou encore qu'il faut défendre les intérêts de la place financière zurichoise pour préserver les emplois y étant liés dans le secteur tertiaire.

Pour résumer, dans les années 30, les gros travaux sont entrepris pour créer de l'emploi directement par l'action publique, alors que dans les années 90 les municipalités à majorité de gauche cherchent à stimuler l'investissement privé dans un contexte marqué par une compétition accrue entre les grands centres urbains.



Printemps 1985. Volume 2, numéro 1. « Au diable avec leurs profits. Halte à la sédation forcée des interné·e·s psychiatriques »

Quelles sont les grands changements durant ces deux périodes qui pourraient donner des clés d'explication à ce changement de paradigme ?

Quand la gauche arrive au pouvoir dans les années 90, tout a changé. Les années 70 sont passés par là avec deux événements majeurs (un politique et l'autre économique) qui vont transformer durablement la gauche.

Le premier, est la transformation de la structure de l'emploi. Les villes se désindustrialisent et l'emploi se tertiarise : la population active ne travaille plus majoritairement dans les usines, mais dans les services.

La deuxième grande transformation se fait dans le sillage des mobilisations de mai 68 ; de nouveaux mouvements sociaux émergent autour de thématiques pacifistes, écologistes ou féministes. Ils seront à l'origine de la création de nouveaux partis de gauche. Les mouvements pro-environnement créeront les premières formations politiques écologistes qui s'uniront en 1983 pour devenir les Verts. Du côté de la gauche radicale, la Ligue marxiste révolutionnaire se

forme après une scission du POP (qui donnera plus tard le Parti socialiste ouvrier, et puis finalement portera les germes de ce qui sera ensuite solidariTÉS). Le Parti socialiste est lui aussi fortement influencé par ces nouveaux mouvements sociaux. En quelques années, le champ politique à gauche est métamorphosé.

Il y a donc en parallèle cette transformation de la gauche au niveau des priorités qu'elle met en avant, mais aussi une transformation au niveau de l'offre partisane en tant que telle avec des députations à gauche désormais composées majoritairement de personnes ayant effectuées des études universitaires ou exerçant par exemple un emploi en tant que cadre de la fonction publique. On pourrait se dire que ce nouveau retrait des classes populaires à gauche est une conséquence naturelle : les emplois tertiaires augmentent tandis que les emplois industriels diminuent. Mais la tertiarisation de la structure de l'emploi implique aussi la création d'emplois mal payés ne demandant pas de hauts niveaux d'études. Les classes populaires restent présentes dans les grandes villes étudiées. Pourtant, si on regarde leur part dans les députations des partis de gauche dans les parlements urbains, celle-ci ne compense pas celle des gens engagés à gauche qui exerçaient avant la tertiarisation des métiers manuels. Même si ces travailleurs-euses ne sont pas inexistant-e-s à gauche, leur taux reste faible et leur représentation pourrait être augmentée.

Estimes-tu qu'entre 1930 et 1990, l'ambition des partis de gauche est restée intact et qu'ils maximalisent leur accès au pouvoir local pour transformer la société ?

À la fin des années 1940 les partis de gauche perdent la majorité dans les grandes villes en raison des difficultés financières qu'elles traversent, et leur incapacité à l'emporter dans les urnes sur des hausses d'imposition des plus riches lorsqu'elles ne sont

pas couplées à des mesures d'économie. Aujourd'hui, les autorités des grandes villes suisses à majorité de gauche sont confrontées à un dilemme : elles doivent d'une part conjuguer avec des pressions liées à une compétition économique accrue entre les centres urbains et, d'autre part, mettre en œuvre des politiques sociales afin de contrebalancer en partie les inégalités liées au processus de néolibéralisation des villes qui a cours depuis les années 80. C'est ainsi qu'une peut observer le développement d'une logique de compétition qui n'était pas présente dans les années 30.

La recette de succès actuel des majorités de gauche réside dans le fait qu'elles parviennent à réunir une majorité politique en mettant de leur côté les classes moyennes salariées à travers des aménagement urbains permettant un cadre de vie attrayant, ou des politiques sociales fortes, par exemple par le biais de l'accueil de jour des enfants ou le soutien aux coopératives de logement, tout en restant dans une certaine mesure accommodante avec les milieux économiques. Si ces majorités décident d'être plus offensives vis-à-vis des milieux économiques, cette recette du succès pourrait devenir instable. Je ne vais cependant pas m'aventurer à dire si cela serait une bonne ou une mauvaise chose.

*Propos recueillis par
Bertil Munk*

À lire

Baptiste Antoniazza, De l'opposition au pouvoir. La gauche et ses élus dans les grandes villes suisses (1910-2020). Éditions Alphil, 2026. 444 pages



Sortir de la maison hantée, Comment l'hystérie continue d'enfermer les femmes

Pauline Chanu

Paris, La Découverte, 2025
372 pages



Et si, derrière ce que l'on nomme encore aujourd'hui la « folie » des femmes, se cachait en réalité une violence patriarcale profondément enracinée ? C'est la question que soulève Pauline Chanu dans son essai « Sortir de la maison hantée », en retraçant l'histoire de la psychiatisation des femmes. Elle revient sur ces patientes du XIX^e siècle enfermées à la Salpêtrière, exhibées par Charcot, neurologue incontesté, devant les grands hommes de l'époque (dont Freud qui s'inspirera beaucoup de ces scènes de « folie » pour développer sa théorie de l'inconscient), jusqu'aux femmes contemporaines diagnostiquées *borderline* après que le terme « hystérique » a été retiré du DSM dans les années 1980.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 80 % des femmes internées à la Salpêtrière au XIX^e siècle l'ont été à la demande d'un homme — mari, père, frère, ami ou employeur. Pauline Chanu interroge alors ce mécanisme d'« hystérisation » : et si, derrière chaque femme qualifiée de folle, il y avait un hystérisateur ? Autrement dit, quelqu'un qui cherche à invisibiliser la douleur, le traumatisme ou la violence qu'elle a pu subir.

Le fil rouge entre les femmes de Charcot et celles d'aujourd'hui reste tristement le même : la violence sexuelle et le syndrome de stress post-traumatique qui en découle. Les manifestations résiduelles de cette violence — crises, dissociations, comportements perçus comme irrationnels — ont longtemps été interprétées comme des signes de folie. Elles sont désormais reconnues comme des symptômes réels, ancrés dans le corps et la mémoire, mais l'imaginaire collectif continue trop souvent de les renvoyer à une supposée instabilité féminine. On ne remerciera jamais assez les femmes qui écrivent et qui par leur plume tentent de réparer nos fantômes. *Amandine Pinard*

La peur et la haine, Enquête chez les survivalistes

Mathieu Buralassi

Paris, Michel Lafon, 2021
253 pages

Après 4 ans d'enquête anthropologique dans les milieux du survivalisme français et américain, Mathieu Buralassi partage son travail sous forme de roman : la lecture est prenante, le style attrayant, et les faits relatés sont bien réels. On y suit son parcours dans des sphères proches du survivalisme après une passe difficile, puis son travail de recherche en infiltration, des années plus tard.

Dans *La Peur et la Haine*, on rencontre une grande diversité de profils, de l'adolescent perdu au survivaliste prêt à « se défendre ». On comprend comment se construit une radicalisation progressive. L'auteur montre pourquoi la pratique de la *self-defence* est attrayante et comment le discours de certains cours met l'insécurité en avant. Il met en lumière les liens avec le survivalisme et ses façades de « gentils écolos », avant de nous plonger dans des formations marquées par la violence, le racisme et la peur de l'immigration.



Car en réalité, *La Peur et la Haine* n'est qu'un prétexte pour Mathieu Buralassi. Les survivalistes servent à traiter d'un problème plus large : comment le capitalisme actuel pousse une partie de la population dans la misère et attise les peurs et les réflexes de violence. Mathieu Buralassi développe ainsi sa théorie de la « brutalisation », où une personne initialement sans mauvaises intentions bascule vers la haine de l'autre sous l'effet d'un narratif dominant.

La Peur et la Haine est donc un essai politique, écrit dans un style romanesque, qui utilise l'étude des survivalistes comme angle d'analyse de la « brutalisation », utilisée comme roue de secours par nos sociétés néolibérales à bout de souffle. Un récit qui appelle à une réponse collective à la hauteur des enjeux. *Alec Parrat*

Un taylorisme augmenté, Critique de l'intelligence artificielle

Juan Sebastián Carbonell

Paris, Éditions Amsterdam, 2025
192 pages

En l'espace de quelques années seulement, l'IA a investi nos vies sans rencontrer beaucoup de résistances. Cet état de fait est particulièrement dérangeant lorsqu'on écoute les géants de l'IA idéaliser un futur sans intelligence humaine sur le modèle de *Matrix*, ou lorsqu'on voit leur intégration totale au complexe militaro-industriel américain. Face à cela, nous prenons l'habitude de formuler deux hypothèses opposées : 1) De toute manière, l'IA s'effondrera bientôt en raison de son incapacité à générer des revenus suffisants, et 2) L'IA accroît l'automatisation et mènera à des suppressions massives d'emplois.

Pour Carbonell, voilà deux écueils qui nous empêchent d'affronter la réalité. L'explosion de l'IA de ces dernières années est avant tout une nouvelle offensive patronale face au monde du travail. Elle se concentre désormais sur la rationalisation des emplois intellectuels ou hautement qualifiés.

Dans son dernier livre, le chercheur établit un parallèle direct avec les dynamiques de taylorisation du travail du siècle précédent. Le patronat se méfie du contrôle des travailleuses sur le processus de production (où le patron est incapable de dicter le rythme de travail). Les métiers intellectuels avaient jusqu'à présent échappé à ce type de « déposssession machinique ». Mais l'apparition d'OpenAI et consorts change la donne. Ces outils se propagent dans nos lieux de travail mais les gains de temps et de productivité sont loin d'être automatiques. En revanche, nous perdons toute vue d'ensemble et les tâches répétitives se multiplient.

Ce petit livre historise avec brio cette nouvelle problématique, et fait office de nouveau manifeste de contrôle démocratique de la technique et de son évolution. Ici, il s'agit d'aller au-delà du « luddisme diffus » contre l'IA et développer une résistance pensée et structurée. *BM*



La Der

Pétition de soutien des archives des mouvements sociaux

Pages de gauche relaie ici la pétition du Collège du travail et des Archives contestataires avec qui nous avons souvent travaillé. Vous pourrez la signer d'ici au 20 mai. Elle peut se trouver sur leur site, ainsi que par le code QR ci-dessous.

Notre société change à grande vitesse. Ces transformations mobilisent de très nombreux acteurs et actrices. Elles donnent lieu à des expériences collectives qui contribuent à façonner en profondeur notre vie démocratique : mobilisations pour les droits sociaux, l'égalité, l'environnement ou la solidarité internationale.

La fondation *Collège du travail*, créé en 1978, et l'association *Archives contestataires*, née en 2007, mènent une remarquable action de collecte, de conservation et de valorisation d'archives produites par ces mouvements à Genève et en Suisse romande. Depuis 2019, elles ont engagé une dynamique commune et, depuis 2025, elles partagent des locaux, au 2 boulevard Carl-Vogt, dans le quartier de la Jonction.

Plus de 200 mètres linéaires de documents, 3'000 brochures et périodiques, un millier d'heures d'archives sonores provenant d'une centaine de personnes ou d'associations ont ainsi été collectés et sauvés de l'oubli, voire de la destruction. L'accessibilité des documents conservés a été grandement améliorée ces dernières années : les inventaires qui les décrivent sont publiés en ligne, de même que le catalogue de la bibliothèque des *Archives contestataires* et du *Collège du travail* et de leurs archives audiovisuelles.

La présentation de ces archives au grand public fait l'objet d'une grande attention qu'illustre par exemple l'exposition *Nous saisonniers, saisonnières...* 1931-2019, mon-

trée à Genève en 2019, reprise à Bienne en 2022 et à Zurich en 2026, ou l'exposition 9 novembre 1932 sur la plaine de Plainpalais en 2022. Ces dernières années, pour valoriser leurs collections et faire rayonner l'histoire sociale de Genève, les Archives contestataires et le Collège du travail ont organisé de très nombreux événements publics de formes variées : rencontres-débats, ateliers d'archives, projections, etc. Une attention particulière est également accordée au développement des liens avec le monde de la formation et de la recherche. C'est ainsi que des ateliers de découverte d'archives sont régulièrement organisés pour les élèves du secondaire I et II, en collaboration avec le Département de l'instruction publique. Et les documents sauvegardés constituent des sources historiques fondamentales pour des dizaines de mémoires, thèses et publications scientifiques de même que pour les nombreux ouvrages édités par les *Archives contestataires* et le *Collège du travail*. En plus de l'audience croissante de ces événements publics, le nombre d'heures de consultation des documents en salle de lecture a été multiplié par deux.

Ce succès se traduit également par une forte hausse des demandes de versements d'archives de la part d'associations ou de personnes individuelles, mais toutes ne peuvent pas être prises en charge par nos soins, faute de moyens suffisants. Et cela alors que les *Archives contestataires* et le *Collège du travail* ont désormais l'expertise nécessaire, largement reconnue, pour sauvegarder et mettre en valeur ces patrimoines menacés de disparition.

Ces dernières années, la Ville de Genève ainsi que plusieurs institutions publiques et privées ont soutenu le développement et la professionnalisation des *Archives contestataires* et du *Collège du travail*. Leur fonctionnement reste cependant précaire, car à l'heure actuelle, seule la Ville de Genève les subventionne, à hauteur de 40'000 CHF chacun. Quant au Canton, il n'a malheureusement jamais donné suite aux demandes de soutien financier structurel qui lui ont



Pour répondre à ces besoins croissants, un engagement public conséquent est désormais indispensable : il est temps que la conservation des documents issus des mouvements sociaux et de la société civile reçoive un financement public durable pour constituer un véritable pôle d'archives sociales basé à Genève.

Les personnes soussignées demandent aux autorités de la République et canton de Genève et de la Ville de Genève : de fournir les moyens financiers nécessaires au développement des *Archives contestataires* et du *Collège du travail*, afin de préserver la mémoire de Genève et faire rayonner notre histoire !

P.P.

CH-1002 Lausanne

POSTE CH SA

Association Pages de gauche :
Assemblée générale :

Le 17 juin à 19h, Lausanne

Maison du peuple, Salle Liliane Valceschini